

INCLUDE

KNOWLEDGE PLATFORM ON INCLUSIVE DEVELOPMENT POLICIES

Plateforme de connaissances sur les politiques de développement inclusif (INCLUDE)

Note conceptuelle pour la phase II (2019–2022)

Nicholas Awortwi et Ton Dietz

Mai 2019

Leyde, Pays-Bas



Table des matières

Introduction : aller de l'avant après la note conceptuelle 2013	3
Investir dans les perspectives globales : une politique nouvelle et ambitieuse qui soulève de nouvelles questions sur le savoir	4
Thème 1. Croissance économique accompagnée de transformation structurelle	6
Thème 2. Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes	12
Thème 3. Accès à et usage des services sociaux de bases, en particulier l'éducation et les transferts monétaires	19
Thème 4. Autonomisation politique	24
Conclusions et suggestions pour l'avenir	28
Régions et pays focaux	28
Recherche pour un dialogue de politique publique	28
Approches/modalités pour la conduite de la recherche et la promotion de l'implication dans les politiques publiques	31
Soutenir la recherche et le dialogue de politique publique	32
Principes pour l'élaboration des politiques de développement inclusif	33
Bibliographie	34

Introduction : aller de l'avant après la note conceptuelle 2013

La plateforme de connaissances sur les politiques de développement inclusif (INCLUDE) a été conçue en 2012 par le Ministère Néerlandais des Affaires Étrangères afin de promouvoir l'élaboration de politiques de développement inclusif sur la base de données probantes. Elle a été créée du fait que malgré deux décennies de croissance économique élevée, la pauvreté et l'inégalité continuent à affecter de larges segments de la population en Afrique. Ses membres comprennent 24 chercheurs, universitaires, décideurs politiques, diplomates et représentants d'organisations non-gouvernementales (ONG) et du secteur privé d'origine africaine et néerlandaise. Le Centre des Études Africaines de l'Université de Leyde coordonne le Secrétariat de INCLUDE, qui est géré de concert avec le Consortium Africain pour la Recherche en Économie de Nairobi et The Broker de La Haye.

INCLUDE a produit en 2013 une note conceptuelle intitulée *Strategic Actors for the Implementation of Inclusive Development Policies* (ECDPM, 2013, « Acteurs stratégiques pour la mise en œuvre des politiques de développement inclusif ») qui donne son ancrage à ses travaux. L'établissement de cette note conceptuelle a coïncidé avec la publication d'une note de politique du Ministre néerlandais du Commerce Extérieur et de la Coopération pour le Développement, Mme Lilianne Ploumen, intitulé *A World to Gain: A New Agenda for Aid, Trade and Investment* (Ploumen, 2013). Cette note conceptuelle de 2013 a défini le développement inclusif comme un projet de développement qui va au-delà de la question de la croissance de l'économie et des revenus et inclut d'autres aspects du bien-être, telles que la santé et l'éducation, tout en soulignant l'importance de la problématique de l'inégalité. La note conceptuelle reconnaît la différence entre le développement inclusif comme *résultat* – permettant d'évaluer la performance des pays sur la base d'indicateurs tels que le niveau de pauvreté, l'emploi et l'inégalité – et comme *processus* – permettant de prendre en compte la participation des citoyens à la conception et à la mise en œuvre des politiques, la qualité de la gouvernance démocratique, l'existence d'une sphère publique d'expression citoyenne et de redevabilité, et le respect pour les droits politiques, sociaux et économiques des citoyens.

La note conceptuelle a identifié six thèmes interconnectés de politiques publiques : la croissance économique avec à la transformation structurelle ; l'emploi productif ; la protection sociale ; la fourniture de services de base ; le développement des territoires et l'équité spatiale et la qualité de la gouvernance. Ces thèmes sont considérés comme constituant les forces motrices du développement inclusif en Afrique, du fait de la manière dont les politiques sont conçues et mises en œuvre dans cette région. En se basant sur la note conceptuelle pour la mise au point de son plan de travail quinquennal (2013-2018), INCLUDE a estimé que le développement inclusif nécessite des politiques de transformation économique, d'emploi productif et de protection sociale pour permettre aux groupes vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, de bénéficier de la croissance économique. Cependant, de telles politiques inclusives ne peuvent réussir qu'avec le soutien de coalitions d'acteurs stratégiques au niveau de l'État et de la société, qui seraient en mesure de surmonter la résistance au changement en provenance des élites régnantes, politiques comme commerciales.

Depuis son commencement, INCLUDE a soutenu 17 projets de recherche sur le développement inclusif dans plusieurs pays¹, produit du savoir basé sur des preuves, et partagé les connaissances acquises avec des décideurs politiques et des praticiens néerlandais et africains, nouant avec eux des dialogues sur les questions de politique publique. INCLUDE a aussi encouragé les membres de sa plateforme à mettre en route des actions concrètes au niveau des pays en vue de la promotion du développement inclusif. A cet effet, INCLUDE soutient actuellement six Dialogues Africains de Politique au Kenya, en Ouganda, au Nigeria, au Rwanda, au Ghana, et au Mozambique.

¹ Dans le cadre des Recherches le Développement Inclusif en Afrique Sub-Saharienne financées par le NWO-WOTRO (RIDSSA suivant l'acronyme anglais).

Sur la base d'une revue de la littérature actuelle sur le développement inclusif, les constats des groupes de recherche du programme « Research on Inclusive Development in Sub-Sahara Africa » (RIDSSA), et les résultats des Dialogues Africains de Politique, INCLUDE en est arrivé à la conclusion, lors de la réunion de la Plateforme du mois de novembre 2018, que ses priorités conceptuelles et son agenda du savoir sur l'emploi, la protection sociale et les acteurs stratégiques demeurent pertinents pour la Phase II, mais ont besoin d'être révisés. Par ailleurs, en 2018, le nouveau ministre du Commerce Extérieur et de la Coopération pour le Développement, Mme Sigrid Kaag, a formulé un document de politique, *Investing in Global Prospects : For the World, For the Netherlands* (Kaag, 2018), qui comprend des changements importants par rapport à la précédente note de politique de Mme Ploumen. De plus, des mutations rapides sont en train de survenir en Afrique et dans le monde, y compris le lancement des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'augmentation des migrations vers l'Europe, la contraction de l'espace dont disposent les organisations de la société civile et l'apparition d'une politique « post-vérité » entre autres choses². Ces changements ont conduit le Comité Directeur de INCLUDE à demander la préparation d'une nouvelle note conceptuelle, ce qui fit l'objet des discussions lors de la réunion de la Plateforme INCLUDE de Harare en Mars 2019. Ce document est le produit final de ces efforts et présente les thématiques nouvelles pour la Phase II de INCLUDE, qui se déroulera de 2019 à 2022.

Investir dans les perspectives globales : une politique nouvelle et ambitieuse qui soulève de nouvelles questions sur le savoir

La note de politique 2018 du ministre néerlandais du Commerce Extérieur et de la Coopération pour le Développement, *Investing in Global Prospects* (Kaag, 2018), appelle à multiplier les efforts pour réduire la pauvreté et l'inégalité sociale, considérées comme les sources premières des conflits armés, de l'instabilité et des migrations irrégulières. Cette note de politique s'inspire des ODD et vise à renforcer la prévention de l'insécurité en offrant aux gens des perspectives meilleures. Cet agenda ambitieux, qui met un accent nouveau sur – entre autres choses – l'éducation et l'emploi des jeunes (en particulier des filles) et des femmes est en train d'être mis en adéquation avec les contextes régionaux spécifiques, avec un intérêt particulier pour le Sahel, l'Afrique de l'Ouest, la Grande Corne, l'Afrique du Nord et certains pays de l'Asie occidentale. Il soulève des questions importantes de savoir au sujet des présupposés et théories du changement qui sous-tendent la note de politique, leur validité et leurs interactions, ainsi que des questions de savoir plus spécifiques. Elle met l'accent sur les contextes fragiles et les risques sécuritaires en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe³. L'intérêt renouvelé pour l'éducation et la formation (professionnelle) pour les filles et les jeunes femmes, après 10 ans de négligence et d'une réduction des infrastructures de savoir au Ministère et au sein de ses ambassades à l'étranger, implique également un investissement important dans ces domaines⁴.

Pour INCLUDE, ce nouvel accent régional et thématique implique que la liste des pays couverts au cours de la première phase doit être étendue, et une approche régionale plus large (et transformée) doit être adoptée, afin que les questions de développement inclusif, le changement climatique, l'alimentation et les affaires, ainsi que les besoins sécuritaires puissent être considérés ensemble, avec une collaboration renforcée entre INCLUDE et les plateformes de connaissances sur l'Alimentation et

² Ce terme de post-vérité (« post-truth » en anglais) renvoie à la manière dont, à la suite du referendum du BREXIT et des élections présidentielles américaines de 2016, les faits ont perdu de l'influence dans la détermination de l'opinion publique par rapport aux sentiments et croyances personnels.

³ Voir les notes antérieures de politique des ministres Pronk (1993) et Koenders (2008) qui mettaient aussi l'accent sur l'insécurité.

⁴ Par le passé, au cours des années 1990 et 2000, des investissements portaient sur le développement des connaissances sur l'éducation. Le Ministère finançait une académie sur l'éducation coordonnée par l'Université d'Amsterdam et des connaissances ont été accumulées au niveau de l'EP-NUFFIC sur la base des nombreux programmes appuyant l'enseignement supérieur et la formation supérieure et polytechnique dans les pays en développement. Après que le Ministère ait décidé de mettre fin à son soutien considérable à l'éducation de base en Afrique aux alentours de 2010, d'autres organismes ont heureusement continué à montrer un intérêt certain à la qualité de l'éducation, par exemple De Nederlandse Vereniging voor Afrikastudies (NVAS), avec une conférence et un livre (voir Breedveld & Jansen, 2018). Dans la phase nouvelle, ces ressources anciennes doivent être utilisés par INCLUDE et le Ministère.

les Affaires, et sur la Sécurité et l'État de droit. Cette re-focalisation régionale vise à élargir la coopération néerlandaise pour le développement. Cependant, comme l'indique la Table 1, une couverture totale des groupes vulnérables dans ces régions est une tâche gigantesque. Les groupes de populations vulnérables comprennent les ultra-pauvres (« ne laisser personne derrière », estimés à 20% de la population), les personnes handicapées (estimé à environ 5% de la population, se recoupant souvent avec les très pauvres tout en constituant une catégorie à part), et les personnes âgées. Ce qu'il faut retenir de toutes ces problématiques est qu'elle est l'implication de la croissance continue de la croissance démographique, pour la demande d'emplois et de services sociaux de base dans le présent et le futur (voir le billet de blog INCLUDE, Cilliers, 2019).

Table 1. Développement inclusif : estimations 2020 (en millions de personnes)

	Afrique occidentale	Grande Corne	Afrique du Nord	Afrique
Population totale	403	268	244	1,331
Femmes adultes (15 ans et plus)	116	80	83	384
Jeunes (15–35 ans)	135	95	79	455
Jeunes femmes (15–35 ans)	67	48	39	225
Ultra-pauvres si 20%	81	54	49	266
Handicapés si 5%	20	13	12	67
Personnes âgées (60 ans et plus)	19	13	22	77

Notes:
 En ce qui concerne l'« Afrique », l'« Afrique occidentale » et l'« Afrique du Nord », on s'est servi des définitions de www.populationpyramid.net. La « Grande Corne comprend l'Éthiopie, l'Érythrée, Djibouti, le Soudan, le Sud Soudan, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, bien que certains incluent également la Tanzanie.

En ce qui concerne les « ultra-pauvres » l'approche PADev (www.padev.nl) est suivie : « ultra-pauvre » est un concept relatif défini par la prise en compte du segment des 20% les moins avantagés d'une société, également dénommés « les plus pauvres des pauvres » ou « les pauvres extrêmes ». Il est évident que les ultra-pauvres d'Afrique du Nord sont bien mieux lotis que ceux d'Afrique de l'Ouest ou de la Grande Corne. Les politiques visant à inclure les ultra-pauvres doivent combiner une approche IDH de l'inclusion avec une approche relationnelle et cognitive (Altaf, 2019).

Sur la base de ce qui précède, et de la convergence entre les positions de politique et les besoins des Pays-Bas, les six thèmes de la note conceptuelle INCLUDE 2013 ont été réorganisés et ajustés afin de former une matrice de quatre thèmes et quatre approches (voir la Table 2) :

- **Thèmes :**
 - Croissance économique accompagnée de transformation structurelle
 - Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes
 - Accès à et usage des services de base, en particulier l'éducation et y compris la protection sociale, tels que les transferts monétaires
 - Autonomisation politique
- **Intérêts/approches analytiques et engagement de politique publique :**
 - Équité sociale
 - Équité spatiale
 - Gouvernance inclusive
 - Économie politique

A la suite des rapports de synthèse d'INCLUDE sur le développement inclusif (Reinders et al., 2019) ; sur l'emploi (Dekker et al., 2018); sur la protection sociale (Van Kesteren et al., 2018); et sur les acteurs stratégiques (Hollander et al., 2018), l'autonomisation et l'inclusion politiques sont toutes deux à la fois des moyens d'atteindre des résultats inclusifs (la troisième colonne dans la matrice) et des fins en elles-mêmes (quatrième ligne dans la matrice).

Table 2. Nouveau focus INCLUDE : quatre thèmes et quatre approches :

Quatre thèmes	Quatre approches			
	Groupes/régions cible		Principes du développement inclusif	
	Équité sociale (populations vulnérables)	Équité spatiale (régions marginalisées)	Gouvernance inclusive	Économie politique
Thème 1. Croissance économique accompagnée de transformation structurelle	1.1	1.2	1.3	1.4
Thème 2. Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes	2.1	2.2	2.3	2.4
Thème 3. Accès à et usage des services de base, en particulier l'éducation et la protection sociale, tels que les transferts monétaires	3.1	3.2	3.3	3.4
Thème 4. Autonomisation politique	4.1	4.2	4.3	4.4

Note: 1.1–4.4 renvoie à des sections prochaines du document

Thème 1. Croissance économique accompagnée de transformation structurelle

L'économie africaine est en croissance sans pour autant mener à l'évolution habituelle vers la transformation structurelle, marquée par le passage du travail agricole à l'industrie et, par la suite, aux services, grâce aux gains de productivité (voir ACET, 2017; Badiane & McMillan, 2015). Le secteur des services contribue plus que tout autre au PIB de bon nombre d'économies africaines et a acquis bien plus d'importance dans la création de nouveaux emplois que le secteur manufacturier. A travers le rapport de synthèse d'INCLUDE sur l'emploi productif, *Boosting youth employment in Africa: what works and why?* (Dekker et al., 2018), nous savons qu'une grande partie du secteur des services en Afrique est constituée de services de faible valeur dans l'économie informelle (Hollander & Van Kesteren, 2016 ; Van Kesteren, 2016; Floridi & Wagner, 2016)⁵. La majeure partie des gens qui fournissent des services dans le secteur informel gagnent à peine de quoi s'assurer un niveau de vie décent, ce qui affecte l'économie dans son ensemble (« informalité de survie »). Le développement du secteur manufacturier manque à l'appel dans le processus de transformation structurelle en Afrique. Les gouvernements du continent se sont mis à promouvoir une transformation structurelle capable de stimuler le développement industriel comme moyen efficace, socialement responsable, et durable de changement social (ACET, 2018 ; Akbar & Stiglitz, 2015; Yong, 2014). Au Sommet Afrique-UE de Bruxelles (Sommet Afrique-UE, 2014), une étape importante a été franchie lorsque les deux continents ont reconnu que l'industrialisation est une priorité pour le développement de l'Afrique. Comme le souligne l'étude de synthèse de INCLUDE sur l'emploi productif (Dekker et al., 2018), l'investissement dans le secteur manufacturier est nécessaire à la transformation économique. Cependant, on ne peut s'attendre à constater des effets significatifs que sur le long terme, étant donné le fait que l'industrialisation, en particulier en Afrique sub-saharienne au nord de l'Afrique du Sud, démarre sur des bases très modestes. Par ailleurs, une bonne part de ce qui a existé par le passé a été laminé par les importations à bon marché en provenance du marché mondial (pas seulement la Chine, mais aussi

⁵ Dans un contexte où le secteur informel constitue la majeure partie de l'économie et le secteur formel comprend de nombreux arrangements « informels » et dépend largement de l'économie informelle, on peut douter que la formalité soit la norme et l'informalité l'exception.

les vêtements de seconde main et la nourriture « vidangée » par l'Europe) soutenues par la libéralisation du commerce (Kassim, 2015; Winters, 2015). Il est important d'étudier l'état actuel et l'évolution récente du secteur manufacturier en Afrique, ainsi que la contribution de ce secteur aux processus de transformation structurelle (et de création d'emploi).

L'élaboration d'une politique industrielle est un premier pas important pour stimuler la transformation structurelle, mais elle doit être liée à l'agriculture et au secteur des mines, ainsi qu'à une approche globale des chaînes de valeur. Ces derniers temps, le Kenya,⁶ l'Éthiopie,⁷ le Ghana⁸ et d'autres pays africains ont mis au point de nouvelles politiques industrielles – mais en quoi se distinguent-elles, dans leur formulation et dans leur mise en œuvre, de celles qui ont existé par le passé ? Et comment les bénéfiques et les compromis ont-ils été répartis entre les divers groupes sociodémographiques et économiques ? Étant donné le contexte politique, social et institutionnel, les processus de transformation structurelle (par exemple l'expropriation de terres de culture vivrière en vue de les consacrer à la culture de rente ou à l'exploitation minière à grande échelle) peuvent mener à des tensions et menacer les moyens de subsistance des personnes pauvres et marginalisées. Comment les politiques agricoles et industrielles ont-elles pris en compte ces dilemmes et compromis dans l'optique d'éviter l'aggravation du sort des pauvres et des populations marginalisées ? Et les politiques (agro-) industrielles ont-elles conduit à une évolution structurelle orientée vers des produits et services de forte valeur dans les secteurs ayant une forte concentration de femmes, afin d'améliorer leur revenu ?

1.1 Croissance économique accompagnée d'équité sociale

Pour INCLUDE, la question fondamentale est de comprendre comment lier la croissance économique et la transformation à l'allègement de la pauvreté (ODD 1, « pas de pauvreté ») et (en tandem avec la Plateforme de Connaissances sur l'Alimentation et les Affaires) à la sécurité alimentaires (ODD 2, « Faim « zéro » »). En dépit des deux décennies récentes de croissance économique relativement forte en Afrique (Elbadawi, Ndulu & Ndung'u, 2017), cette croissance ne s'est pas traduite en une transformation économique réelle ou en un accroissement du partage de la prospérité pour le plus grand nombre.

Parmi les 17 ODD formulés comme cibles à l'horizon 2030, « Inégalités réduites » (à l'intérieur des pays et entre eux) est le dixième tandis que l'« égalité de genre » est le cinquième (Nations Unies, 2015). Depuis la parution de l'ouvrage novateur de Thomas Piketty, *Le Capital au vingt-et-unième siècle* (Piketty, 2014), la mesure de l'« inégalité » (de revenu, de propriété du capital et d'opportunités) suscite beaucoup d'intérêt, stimulé davantage par des publications comme le *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* (Alvaredo et al., 2018). En ce qui concerne l'Afrique cependant, il existe déjà une longue tradition d'étude de l'inégalité et de ses conséquences (Gyimah-Brempong, 2002 ; Seekings & Nattrass, 2008 ; Van Bergeijk & Van der Hoeven, 2017). D'après l'indice Gini 2018 de la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2018 ; Guardian, 2017) quatre des cinq sociétés les plus inégales au monde se trouvent en Afrique : l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et la République centrafricaine. Certaines des questions pertinentes de savoir ont à voir, en partie, avec des problématiques de conceptualisation et de mesure. Quelles données existent, ou comment les recueillir ? Quelles politiques réduiraient l'inégalité à l'intérieur des pays et entre eux ? Y a-t-il des signes de « ruissellement » de la richesse, ou convient-il de procéder d'emblée à la redistribution ? Et si tel est le cas, dans quelles conditions ? Se posent également des questions se rapportant aux moyens les plus efficaces d'améliorer les opportunités pour les « ultra-pauvres », et même à la définition du terme « ultra-pauvre » si l'on doit prendre au sérieux l'objectif de « ne laisser personne derrière » (Bicaba, Brixiová & Ncube, 2017). Comme les rapports de synthèse INCLUDE (Reinders et al., 2019; Dekker et al., 2018; Van Kesteren et al., 2018; Hollander et al., 2018) le constatent, le fait de ne pas

⁶ Voir le National Industrialization Policy Framework for Kenya 2012–2030.

⁷ Voir l'Ethiopia's Agricultural Development-Led Industrialization (ADLI) 1994 et Industrial Development Strategy 2003.

⁸ Voir la politique ghanéenne une région, une usine, qui a débuté en 2016/2017.

distinguer des sous-groupes au sein des groupes marginalisés peut avoir des effets néfastes. Dans les discussions actuelles, l'accent est mis sur « les femmes et les jeunes », mais des catégories spécifiques de personnes très vulnérables, tels que les personnes handicapées, les enfants de rue, et les personnes âgées socialement isolées, doivent également être pris en compte, ainsi que les « profondeurs de la pauvreté ». En dépit de toutes les bonnes intentions, atteindre les ultra-pauvres s'est avéré une tâche difficile, comme le montrent les travaux d'Ellis, McGregor & Pouw (2016), du PADev (n.d.), et d'Altaf (2019) (voir aussi Ellis, 2012).

Il est possible de parvenir à un impact positif sur la croissance et le bien-être à travers des investissements dans les infrastructures de service adéquates : l'eau, l'énergie (verte), le transport, le logement, la finance, l'accès aux marchés, en plus des services de base tels que l'éducation/formation et la santé (voir thème 3). L'assistance néerlandaise au développement a longtemps mis l'accent sur les infrastructures de l'eau et, jusqu'en 2010, également sur le côté « léger » des infrastructures de service : éducation et santé (avec un intérêt particulier pour la santé et les droits sexuels et reproductifs). Des avancées majeures en termes d'infrastructures sociales aboutirent à une amélioration considérable des résultats de la plus grande partie de l'Afrique en matière d'Indice du Développement Humain (IDH), à l'exception de pays déchirés par la guerre comme la Somalie et le Sud Soudan. Dans une grande partie du continent, les progrès au niveau des infrastructures physiques et économiques ont conduit à des opportunités renouvelées pour les affaires ainsi qu'à des liaisons meilleures entre les hinterlands et les grands centres d'activité économique, au profit de la croissance économique. Cela a également servi à former des marchés macro-régionaux à l'intérieur de l'Afrique tout en appuyant le rêve d'une intégration des marchés au plan continental. Pour la Banque Africaine de Développement, « les deux objectifs primordiaux de la stratégie décennale [Stratégie Décennale, 2013–2022] sont la réalisation de la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte à travers trois axes prioritaires opérationnelles : le développement des infrastructures, l'intégration économique régionale, le développement du secteur privé, la gouvernance et redevabilité, les compétences et la technologie. Par ailleurs, la stratégie met l'accent sur trois zones d'intérêt spécial : le genre, les États fragiles et l'agriculture et la sécurité alimentaire » (Banque Africaine de Développement, n.d.). Les projets phare de l'Union Africaine pour son Agenda 2063 comprennent aussi des plans visant à améliorer les infrastructures de service (Union Africaine, 2015)⁹.

Dans l'optique de leurs projets de modernisation, les gouvernements investissent une portion considérable de fonds publics dans l'infrastructure économique, en particulier en matière d'investissements capables de rehausser la productivité et l'inclusivité, par exemple des systèmes de transit à bus rapides, des infrastructures ferroviaires, la fibre optique, la construction de routes, l'immobilier pour les classes moyennes et supérieures, les réseaux électriques. Les ODD 11, « Villes et communautés durables » et 9, « Industrie, innovation et infrastructure », qui concernent les infrastructures résilientes et l'industrialisation inclusive, tendront à renforcer les investissements dans les infrastructures publiques.

Les infrastructures de service stimulent l'accès aux opportunités économiques, les prises de décision sur la localisation des investissements et l'expansion des capacités de production et des coûts de transaction plus bas aiguillonnent la croissance, augmentent les impôts, créent de l'emploi, et réduisent la pauvreté des ménages et la vulnérabilité aux chocs. Pour les propriétaires, la fourniture d'infrastructure accroît la valeur de leurs investissements. Mais pour que l'investissement dans les infrastructures parvienne à stimuler la croissance inclusive, l'importance d'éléments tels que les partenariats institutionnels entre de multiples acteurs étatiques et non-étatiques en vue de la planification, de l'élaboration, du financement, et de la construction jusqu'au pilotage, à la gestion et

⁹ Les Projets Phares sont : le Réseau Intégré Train à Grande Vitesse; l'Université Virtuelle et En ligne d'Afrique ; la Stratégie Africaine des Denrées ; le Forum Annuel Africain ; la Zone Continentale de Libre-Échange ; le Passeport Africain et la libre circulation des personnes ; le Projet de Barrage du Grand Inga ; le Réseau En ligne Panafricain ; Silencing the Guns; La Stratégie Spatiale Africaine ; le Réseau de Transport Aérien Unique ; les Institutions Financières Continentales.

à la surveillance, le tout au sein d'un environnement porteur, n'est plus à démontrer (Musahara, 2016). Dans le contexte des systèmes urbains africains, comment les améliorations infrastructurales, par exemple en matière d'adduction d'eau et de planification spatiale, ont-elles affecté la subsistance économique de différents groupes et le développement des entreprises dans les différentes aires géographiques (rurales et urbaines) ?

Il est évident qu'une bonne part de la croissance économique et des améliorations des infrastructures a été capturée par les élites : certains gains ont quitté l'Afrique sous la forme de profits, de royalties et autres paiements de service au bénéfice des capitaux étrangers ; d'autres ont été monopolisés par les élites nationales aussi bien politiques qu'économiques. L'Afrique est devenu le continent ayant les plus fortes disparités entre riches et pauvres, avec des taux de coefficient Gini pour la répartition des revenus allant au-delà de 0,6 pour les cas extrêmes (et encore plus marquées en ce qui concerne les avoirs) (PNUD, 2017; Index Mundi, n.d.). Il convient de prêter une attention particulière au fait (tel que constaté, par exemple, dans l'étude INCLUDE sur le développement des infrastructures en Éthiopie) que les effets positifs des infrastructures ne sont pas également répartis – ni socialement, ni spatialement – puisque les personnes et régions qui sont déjà mieux loties tendent à en profiter davantage (Rammelt et al., 2017). Du coup, il convient de tenir compte de l'inclusivité lorsqu'il s'agira d'investir dans les projets d'infrastructure, ce qui implique que la question de savoir qui en bénéficiera (ou en pâtira), et pourquoi, doit être considérée. Cela implique aussi que des investissements supplémentaires, par exemple dans des transports ruraux sûrs et à coûts abordables, sont nécessaires pour prendre en compte les besoins divers des hommes, femmes, personnes âgées, handicapés, et jeunes. Il convient de différencier les besoins en infrastructure au sein des communautés urbaines comme rurales parce que les habitants des zones urbaines ne sont pas tous servis par des infrastructures adéquates et des inégalités et iniquités spatiales différencient l'accès pour ceux qui résident dans les espaces ruraux proches et plus lointains. Deuxièmement, il faut reconnaître le fait que les pays enclavés font face à des défis en matière d'infrastructure différents de ceux des pays côtiers. Troisièmement, il est important de mettre l'accent sur la question de l'énergie à propos des infrastructures, et cela a des dimensions spatiales et de genre qui doivent être prises en compte. Une problématique de politique de niveau macro concerne la manière dont « les politiques du Nord » (i.e., permissives à l'égard des paradis fiscaux) ont un impact négatif sur la vie et les opportunités des (ultra) pauvres et les possibilités financières laissées aux gouvernements et aux sociétés pour l'amélioration de la protection sociale, la santé et l'éducation pour les segments pauvres et vulnérables de la population, point qui constitue une question majeure dans le récent rapport d'Oxfam sur l'inégalité (Oxfam, 2018).

1.2 Croissance économique et transformation et développement territorial/équité spatiale

On considère parfois que la mondialisation a « déterritorialisé » les relations humaines et les processus économiques. Cependant, les débats récents sur ce qu'on qualifie de « nouvelle géographie politique » et d'« histoire globale » contestent fortement une telle perception (Engel, 2010). Il convient mieux, sans doute, de parler d'un passage du primat des États à celui des « hubs économiques » centrés sur des grandes métropoles (ou « villes monde ») et à une concentration des intérêts d'affaire au niveau de ces hubs économiques (UN Habitat & HIS-Erasmus Université de Rotterdam, 2018 ; Netherlands African Business Council, 2019). Colin Flint et Peter Taylor montrent l'importance de cette évolution dans leur étude *Political Geography : World-Economy, Nation-State, and Locality* (Flint & Taylor, 2007). Pour l'Afrique, cela implique une double évolution, qui nous éloigne du primat des États et des gouvernements: avec, premièrement, un accent plus important porté sur les entités régionales plus larges ainsi que sur leurs institutions, par exemple la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Lange, Dietz & Rau, 2016)¹⁰ et la politique du marché unique qui est en train de prendre forme au niveau de l'Union Africaine ; et deuxièmement, l'importance croissante des

¹⁰ Ce point revêt une importance particulière pour les petits pays avec de petits marchés intérieurs, et encore plus pour les pays enclavés.

(grandes) villes, des administrations municipales, et des entreprises basées dans ces agglomérations. L'émergence rapide de nombreuses villes en Afrique est en train d'avoir un impact majeur sur les opportunités d'innovation au sein de ces hubs et autour d'eux, et transformera les hinterlands ruraux de ces villes. Nombre de zones rurales connectées aux marchés mondiaux (pour les cultures d'exportation, le bétail, les mines et le tourisme) pourraient ainsi être plus orientées vers les villes proches. En ce qui concerne les zones rurales plus isolées, cela pourrait entraîner de nouvelles connections aux chaînes de valeur rurale-urbaines accompagnant une importance croissante des villes secondaires, ou à l'inverse une continuation de la marginalité géographique qui ferait d'elles des zones de perte de la force de travail sur lesquelles pèseraient des menaces sécuritaires liées au fait qu'elles deviendraient des pépinières pour le terrorisme et la contestation politique.



Carte 1. Hubs économiques en Afrique

Source : Carte par Levering et Wall, in UN Habitat & HIS-Erasmus Université de Rotterdam (2018)

La carte 1 montre que l'Afrique du Nord comprend un nombre considérable de ces villes hub, et que pour l'Afrique occidentale, l'axe Abuja-Lagos-Accra-Abidjan constitue un hub majeur. Dans la Grande Corne, le rôle central de Nairobi est évident, mais il existe aussi plusieurs hubs de plus petite taille. En revanche, à l'exception de Dakar, le Sahel n'en possède aucun, ce qui explique que l'on n'a pas considéré le Sahel comme une région focale en elle-même : elle doit toujours être prise en compte dans ses rapports avec l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'avec l'Afrique du Nord.

Les Pays-Bas ont, par le passé, soutenu de nombreux programmes régionaux de développement focalisés sur des zones marginales d'Afrique et d'ailleurs. Les leçons qui en ont été tirées indiquent que les projets de développement ont amélioré les conditions de vie et renforcé l'accès aux services (parfois aussi pour les pauvres) mais sans nécessairement connecter ces zones marginales aux marchés lointains, à moins qu'une évolution de niveau macro (ou la demande extérieure) n'impulse un développement de chaînes de valeur. Et même lorsqu'une telle évolution a pu avoir lieu, il n'en a pas automatiquement découlé un processus de croissance inclusive et des opportunités d'emploi adéquates. Dans bien des cas, la croissance démographique (souvent élevée) de ces zones marginales a conduit à une forte émigration, en particulier de la part de ceux qui ont pu avoir accès à une meilleure éducation (Sterkenburg & Van der Wiel, 1999). Lorsque les populations locales ont commencé à

percevoir l'intégration aux marchés urbains et étrangers comme une forme d'intégration nocive (avec des connotations négatives tels qu'un changement culturel non désiré, l'accaparement des terres ou la prise de contrôle par les élites), cela a créé des opportunités pour les politiciens et chefs de guerre locaux qui ont pu enrôler une jeunesse frustrée dans des milices violentes et des bandes criminelles, en se référant ou non au « djihad » et à d'autres formes de contestation identitaire.

Les villes africaines offrent des raisons d'espérer à de nombreux jeunes gens qui y migrent en vue de trouver de meilleures opportunités économiques et sociales. Les habitants des bidonvilles forment ainsi 62% de la population urbaine du continent (UN Habitat, 2013). En dépit de ces défis, les études sur le développement urbain ont, jusqu'à ces derniers temps, traditionnellement privilégié les infrastructures matérielles et les problèmes spécifiques à un secteur donné, en ignorant les liens entre les institutions, les acteurs et les processus à travers lesquels les gens interagissent avec les systèmes urbains. Comment les tendances actuelles de l'urbanisation en Afrique affectent-elles la capacité des pauvres, des femmes et des autres groupes vulnérables à participer à, et à bénéficier des opportunités économiques propres à la ville ? Dans le contexte d'une dévolution limitée du pouvoir et de l'autorité, comme les acteurs sous-nationaux peuvent-ils activer le potentiel transformateur de la gouvernance locale pour promouvoir l'inclusivité ? Ces derniers temps, les activités de l'African Centre for Cities de Cape Town montrent des approches holistiques plus innovantes et pro-pauvres (Pieterse & Simone, 2013 ; Pieterse & Parnell, 2014). Lorsque les infrastructures de service sont appuyées par des politiques et réglementations efficaces, les systèmes urbains parviennent à stimuler l'émergence d'opportunités économiques pour tous (Lall, Henderson & Venable, 2017).

Il convient aussi d'analyser les liens entre les secteurs ruraux et urbains. Par exemple, au fur et à mesure que les zones rurales entrent en crise, les problèmes subséquents sont transférés aux agglomérations urbaines à travers la migration, ce qui conduit à une prolifération de bidonvilles et à l'augmentation de la pauvreté urbaine. Mais le déclin des zones rurales est également dû à des activités négatives d'acteurs des zones urbaines, tel que manifesté, par exemple, par un contrôle des marchés et des prix qui aggrave la pauvreté et la paupérisation dans les zones rurales

1.3 Gouvernance inclusive de la croissance et transformation économique

Comment l'inclusivité de processus telles que la participation, la transparence et la redevabilité mène-t-elle à la croissance économique et à transformation ? Dans un contexte où il est difficile d'atteindre les ultra-pauvres, quelle forme de participation permettra-t-elle leur inclusion dans l'économie ou la gouvernance ? L'histoire des pays développés ou en transition indique une variété de canaux politiques aboutissant à une transformation pouvant bénéficier aux pauvres (Pouw & Baud, 2013). Mais dans la quête africaine d'une transformation économique, quels types de politiques, d'organisations et processus politiques, et quel niveau de participation citoyenne, sont-ils requis pour garantir le bien-être des pauvres et autres exclus ?

Les entreprises privées jouent un rôle majeur dans le processus des transformations économiques structurelles : elles créent des emplois, facilitent le transfert des connaissances, et impliquent les firmes locales dans leurs chaînes de valeur. Elles ont aussi l'obligation de payer les taxes et impôts réglementaires et le devoir d'exercer leur responsabilité sociale vis-à-vis des communautés avec lesquelles elles travaillent. Mais la littérature portant sur la manière dont elles ont répondu à leurs obligations légales et leur responsabilité sociale indique qu'en l'absence d'exigences actives de redevabilité de la part des citoyens, ces obligations restent inopérantes et les tentatives de réduire la pauvreté sont souvent réactives, de courte durée, et symboliques. Il y a un immense fossé entre la manière dont les entreprises traitent le fait d'être « conscientes au point de vue ODD » et « socialement responsables » et le fait de le devenir effectivement. Du coup, il faudrait savoir quelles formes d'action sociale et politique de la part de citoyens et d'institutions soucieuses de redevabilité sont parvenues à promouvoir la redevabilité au niveau aussi bien des pouvoirs publics que des

entreprises privées dans des contextes de transformation structurelle.

1.4 Économie politique de la croissance et transformation économique

Sur la base de la littérature portant sur les enjeux politiques de la transformation économique en Afrique (Kelsall, 2013 ; Ansu, 2013), INCLUDE devrait s'efforcer de mieux comprendre les structures de pouvoir et les systèmes d'incitation qui facilitent ou empêchent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques agricoles et industrielles en vue de la transformation économique en Afrique. Dans quelles conditions les élites et dirigeantes politiques sont-elles amenées à soutenir l'agriculture et les politiques industrielles clefs en matière de transformation économique et de croissance durable ? Les analyses d'économie politique et de règlement politique peuvent contribuer à expliquer pourquoi des « bonnes » politiques industrielles inclusives échouent souvent à atteindre les objectifs visés, pourquoi des politiques inefficaces (ou non-inclusives) peuvent persister, et pourquoi des politiques potentiellement inclusives ne sont pas adoptées, ou, lorsqu'elles le sont, ne sont pas complètement ou efficacement mises en œuvre (Banque Mondiale, 2017). Des questions telles que la compréhension approfondie de l'économie politique et du règlement politique d'un pays, en particulier par rapport à la nature des organes bureaucratiques de l'État et à leurs relations avec les organisations politiques et économiques et autres groupes d'intérêt, la répartition des pouvoirs, la force de la coalition dirigeante par rapport aux factions d'opposition à l'interne et à l'externe, et la composition des groupes élitaires aux niveaux national et sous-national ainsi que celle d'autres groupes influents comprenant les bureaucrates de terrain, auront une importance centrale dans l'élaboration de politiques inclusives efficaces et d'implication dans les politiques publiques (Hollander et al., 2018).

On peut distinguer à peu près quatre types de règlement politique à travers l'Afrique : développement, clientélisme compétitif, parti dominant, et autocratie, bien que certains États sont passés d'un règlement politique à l'autre (Khan, 2010). Comment la nature des règlements politiques a-t-elle joué sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles et industrielles et sur d'autres réformes visant à l'inclusivité économique ? Les études *Tracking Development* (Van Donge & Henley, 2012 ; Vlasblom, 2013 ; voir aussi Berendsen, Dietz, Schulte Nordholt & Van Der Veen, 2013) indiquent que l'appui, la coordination et la coopération autour des politiques sont des fonctions institutionnelles essentielles en matière de transformation et de développement économiques effectifs. Ces études soulignent que les pays d'Asie se sont consacrés à la transformation structurelle dans des conditions de péril existentiel. De quelles manières les inégalités grandissantes sont-elles perçues par les élites et dirigeantes politiques comme constituant un péril existentiel pouvant déclencher un consensus sur des politiques d'inclusivité économique ? Comment élaborer un plaidoyer pour des politiques industrielles capables d'amener les acteurs stratégiques, en particulier les élites et dirigeantes politiques et les entreprises multinationales, à trouver qu'il est de leur intérêt économique de promouvoir l'inclusivité économique ?

Thème 2. Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes

Au cours de la première phase, les chercheurs, partenaires et membres de la Plateforme INCLUDE ont déployé des efforts considérables pour acquérir une meilleure compréhension des approches permettant d'accroître et d'améliorer l'accès à l'emploi et au revenu pour les femmes et les jeunes (Dekker et al., 2018; Fox, Senbet & Simbanegavi, 2016). La création d'environnements porteurs pour la croissance de l'emploi et du revenu, en particulier pour les femmes et les jeunes, est devenue l'un des objectifs primordiaux des politiques de développement aussi bien en Afrique (Banque Africaine de Développement, 2018; Mihyo, 2014) qu'au niveau des agences de développement. Cela est aussi vrai des politiques de développement extérieur des Pays-Bas. Ces politiques sont alignées sur le ODD 8, « Travail décent et croissance économique ». Les questions relatives à la recherche et aux politiques publiques dans le domaine de l'emploi et du revenu en général, des femmes et de la jeunesse en

particulier, ainsi que le « caractère décent » de cet emploi, sont devenues des préoccupations majeures du développement inclusif.

2.1 Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes, et équité sociale

Générer de l'emploi et du revenu pour les jeunes et les femmes représente un défi pour lequel les gouvernements africains devront trouver des solutions. Bien que la transformation structurelle soit au menu de l'agenda de nombreuses agences de premier plan, depuis l'approche High 5 de la Banque Africaine de Développement jusqu'à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le débat sur le futur de l'emploi (Malone, 2004; Cook, 2017; Harari, 2016) n'est pas vraiment pris en compte dans les discussions sur la question de la transformation, notamment l'impact probable de la transition vers l'énergie propre, de la numérisation, de l'intelligence artificielle et de la révolution de l'information (par exemple la conception numérique, l'impression 3D) sur les types d'emploi et la stabilité des conditions de travail. Qui serait mieux placé pour bénéficier de ces nouvelles opportunités, et qui court, au contraire, le risque de perdre son emploi, son revenu, ses avoirs et sa sécurité ? Quels types de compétences sont-ils requis pour soutenir la transition des jeunes femmes et hommes vers les exigences actuelles et à venir du marché du travail ? Ces questions ont également des dimensions de genre, d'espace et d'âge importantes. Il importe de tenir compte des acteurs stratégiques dans la formation de ces nouvelles compétences et d'aller au-delà des institutions d'éducation formelle en matière technique et professionnelle et d'éducation tertiaire. Des acteurs dynamiques basés dans des think tanks, des firmes de consultance en gestion et des programmes de développement des compétences, tels que ceux organisés par DOT, la Fondation MasterCard, TECHNOSERVE, et McKinsey, ainsi que des sociétés d'audit et de gestion qui fournissent des compétences en matière d'emploi, devront également être inclus (Brookings Institution, 2019).

On estime qu'en 2020, la jeunesse africaine (15-35 ans) comptera un demi-milliard de personnes, dont la moitié environ seront des femmes. Chaque année, environ 12 millions de jeunes rejoignent la force de travail. Où l'Afrique trouvera-t-elle du travail pour sa jeunesse ? Le rapport de synthèse d'INCLUDE sur l'emploi productif (Dekker et al., 2018) nous apprend que, dans le court terme, la plupart des emplois pour l'Afrique des bas et moyens revenus seront créés dans le secteur informel, aussi bien dans l'agriculture (y compris le circuit de la production alimentaire hors des exploitations agricoles) qu'au niveau des entreprises domestiques. Pour la transformation économique structurelle de l'Afrique, des investissements publics et privés continus en matière d'emplois salariés dans le secteur formel sont nécessaires, mais les effets de création de tels emplois ne se feront sentir que sur le long terme. A l'heure actuelle, trois chômeurs sur cinq en Afrique sont des jeunes. De nombreux jeunes sont aussi sous-employés ou employés dans des positions en dessous de leur qualification. Les conséquences politiques et sociales de l'existence d'un large groupe de jeunes hommes et femmes au chômage ou sous-employés peuvent être dévastatrices pour la stabilité et peuvent saper la légitimité de l'État. Dans les pays qui émergent de situations de conflits, l'accès au travail et au revenu pour la jeunesse constitue un élément clef du processus transitionnel. Comment les femmes et les jeunes peuvent-ils recueillir de façon adéquate les bénéfices de la croissance et de la transformation économique ? Qu'est-ce qui marche, et pourquoi, en matière d'augmentation des opportunités d'emploi, en particulier en ce qui concerne l'emploi pour les jeunes et les femmes ? Et quelles sont les implications pour les rapports entre éducation, formation et marché du travail ? ¹¹

Le rapport de synthèse INCLUDE sur l'emploi productif (Dekker et al., 2018) tout comme les Dialogues Africains de Politiques soulignent l'existence d'un fossé entre les compétences de nombreux jeunes et femmes et ceux requis par le marché du travail. Ils indiquent que l'implication du secteur privé est importante pour combler ce fossé. Il importe de collecter un savoir plus sensible au contexte sur les

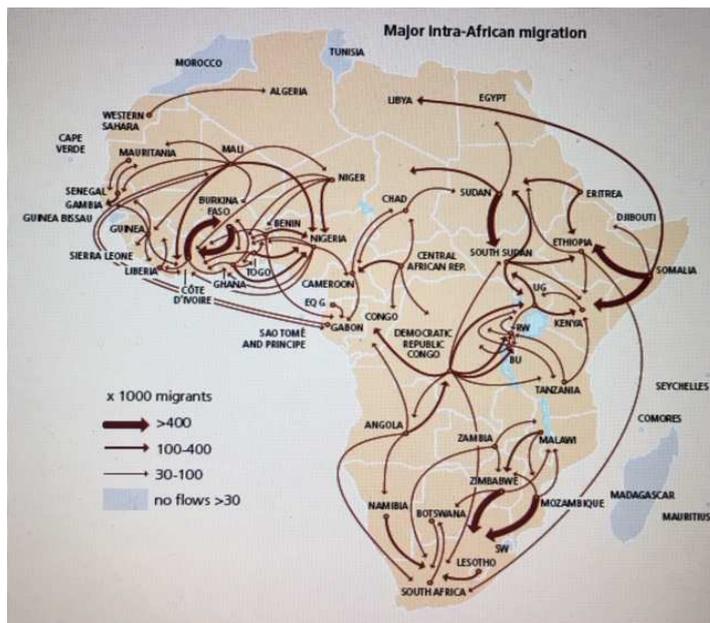
¹¹ Ces questions sont abordées dans l'initiative de recherche INCLUDE / CRDI / OIT « Stimuler de l'emploi décents pour les jeunes en Afrique ».

compétences requises de la part des jeunes et les femmes pour tel ou tel secteur spécifique, ainsi que sur le rôle que le secteur privé peut jouer. Et les « compétences » doivent être plus que professionnelles – il doit s’agir de « compétences de vie ». Il convient également de mettre davantage l’accent sur l’effort de déterminer quels secteurs sont plus en phase avec la transformation économique, l’emploi, et un revenu plus important pour les jeunes et les femmes tout en évitant d’exercer un impact négatif sur l’écologie et le climat. En l’absence de perspectives intéressantes en matière d’emplois dans le secteur manufacturier, les opportunités de travail dans le tourisme, les services basées sur les TIC et l’exportation agricole et horticole à haute valeur restent prometteuses du fait des caractéristiques qu’elles partagent avec le secteur manufacturier. Les potentialités de ces secteurs dans la création d’emploi au Ghana, au Kenya, en Éthiopie, en Afrique du Sud et au Sénégal sont significatives et peuvent servir de source à la transformation structurelle en Afrique (Page, 2019). Cependant, des préoccupations sur le « caractère décent » de certains de ces emplois, sur les droits du travailleur, et sur la précarité de l’emploi ne manquent pas. Il est donc important qu’INCLUDE établisse des liens entre les environnements de la recherche sur les politiques publiques et des approches prenant en compte les droits du travailleur¹².

2.2 Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes et développement territorial/équité spatiale

Il existe un débat important sur les conséquences des disparités géographiques en matière d’accès aux emplois et au revenu pour les femmes et les jeunes. Le rapport de synthèse INCLUDE sur l’emploi productif (Dekker et al., 2018) souligne l’importance de différencier les différents types de jeunes et de femmes par rapport à l’endroit où ils vivent et travaillent. Le rapport distingue quatre catégories de jeunes en Afrique : la jeunesse rurale issue de familles agricoles modestes et travaillant dans les champs ; la jeunesse urbaine et rurale à faibles compétences, auto-employée dans des entreprises de survie ; les jeunes apprentis travaillant dans des entreprises individuelles rurales ou urbaines ou en quête d’emploi salarié ; et la jeunesse urbaine instruite en quête d’emploi salarié de secteur formel. Nous avons besoin de plus d’informations sensibles au contexte sur la taille, les proportions, et les aspirations en matière d’emploi de ces différentes catégories de jeunes et de femmes par régions et pays. On peut s’attendre à ce que la plupart des nouvelles opportunités apparaissent au niveau des hubs urbains, attirant ainsi davantage de migration des zones rurales vers les villes, en particulier en ce qui concerne les jeunes, garçons comme filles, quoiqu’avec des orientations différentes en matière d’emploi. La migration intra-africaine reçoit beaucoup d’attention dans une analyse récente de données de migration pays-à-pays. La carte 2 montre les zones d’expulsion et d’attraction (Dietz, Kaag & De Vink, 2017).

¹² OIT, mais aussi, par exemple O’Leary (2017), ou le travail du titulaire de la chaire Prince Claus pour le développement et l’équité, Jumoke Oduwole.



Carte 2. Grands flux migratoires intra-africains (jusqu'en 2015)

Source : Dietz, Kaag & De Vink (2017)

On peut affiner cette analyse en ajoutant la dimension genre. Ce « drainage » des ruraux en faveur des zones urbaines peut avoir une valeur aussi bien positive que négative. Au plan positif, il soulage des zones marginales de leur surplus de population, en particulier dans les lieux où la croissance de la population semble dépasser le potentiel de croissance économique. De plus, cela conduit probablement, d'un point de vue démographique, à une baisse des taux de fertilité, puisque ces derniers sont généralement plus bas dans les villes que dans les campagnes. D'un point de vue économique, il peut aussi créer des connexions productives (y compris dans les chaînes de valeur, les envois d'argent, l'innovation) entre ceux qui ont migré et ceux qui sont restés. Dans le long terme, un phénomène de « circulation des cerveaux » et de migration de retour peut apparaître après que les conditions locales dans les régions d'origine se sont améliorées. Et d'un point de vue social, ce mouvement vers les villes peut créer des chances meilleures pour les garçons et les filles d'échapper aux barrières culturelles au bien-être ; cela est certainement le cas des personnes ayant une orientation sexuelle qui n'est pas acceptée localement. Au plan négatif, ce sont souvent les gens les plus productifs, instruits et innovants qui migrent et les zones rurales où ils ont été élevés et éduqués subventionnent donc la croissance économique ailleurs. Pour déterminer l'équilibre du pour et du contre sur le sujet, davantage d'études s'avèrent nécessaires. Les débats sur les politiques à suivre doivent aller au-delà de l'horizon local et inclure des perspectives régionales. Cependant, l'aspiration à la migration rurale-urbaine comprend un problème sérieux : peu de jeunes ont la volonté d'investir dans un avenir d'agriculteur pour eux-mêmes et leurs enfants. Afin d'assurer la production alimentaire du futur, il est crucial que les jeunes gens, hommes et femmes, considèrent un avenir dans l'agriculture et investissent dans les innovations agricoles capables de rendre la profession de paysan profitable et attrayante (Van Rijn, Bulte & Adekunle, 2012). Que peut-on apprendre des cas où une telle évolution a été couronnée de succès ? Quelles relations existent entre l'innovation agricole et le capital social ?

INCLUDE doit aussi s'efforcer d'analyser la manière dont les secteurs ruraux peuvent être transformés de façon à induire une migration inversée (i.e., des villes vers les campagnes). Ainsi, le processus de dévolution du Kenya a jusqu'à un certain point conduit les gens à revenir dans les villes de province en quittant des agglomérations plus larges tels que Nairobi, Mombasa, Kisumu, Nakuru and Eldoret. Mais le plaidoyer qu'il est important de faire porte sur une forme de transformation du monde rural à même d'ouvrir la voie à une semi-urbanisation des zones rurales à travers des entreprises familiales et une

augmentation des activités non-agricoles. La recherche indique que les petits propriétaires agricoles ayant des activités de ce genre ont tendance à investir dans l'innovation agricole et à pratiquer la protection de l'environnement et la collecte des eaux, augmentant ainsi leurs revenus. Nous avons besoin d'une meilleure compréhension des pratiques récentes de migration internes en Afrique, non seulement dans le sens rural-urbain, mais aussi dans le sens inverse, et dans le sens rural-rural.

La pauvreté et le manque d'opportunités, mais aussi l'impression d'être exclu aussi bien politiquement que socialement (Richards, 2005), amènent de nombreux jeunes hommes et femmes à migrer vers des endroits qui leur paraissent offrir des opportunités meilleures : la plupart du temps en Afrique même, certains au Moyen-Orient et en Asie, tandis que d'autres décident de faire la traversée périlleuse du Sahara et de la Méditerranée dans l'espoir de trouver du travail, un revenu et de meilleures conditions de vie en Europe. Au vu de l'absence d'une politique commune de l'UE sur l'immigration et d'une reconnaissance de l'importance des immigrés, les États membres de l'UE ont élaboré des politiques individuelles sur la question de l'immigration. Certains États de l'UE ont signé ces derniers temps des accords bilatéraux avec des gouvernements africains afin qu'ils acceptent le rapatriement des migrants en échange d'un soutien financier soutenant l'intégration des migrants retournés. Mais pour de nombreux gouvernements et sociétés africains, la migration en direction de destinations lointaines est devenue une source importante de transferts d'argent et de connaissances ainsi que d'établissement de nouveaux réseaux ; et les régions ayant des résultats IDH plus élevés et des familles disposant de plus de ressources ont tendance à « envoyer » une proportion plus importante de leurs jeunes vers l'Europe et autres lieux lointains – tendance qui semble être en augmentation (Dietz, Kaag & De Vink, 2017)¹³. De plus, la croissance démographique en cours en Afrique, qui résulte d'une transition démographique relativement lente, conduit à un nombre plus élevé de migrants (Dietz & Akinyoade, 2018). Par ailleurs, des crises humanitaires régulières créent des vagues de réfugiés, pour la plupart vers des zones voisines, mais aussi vers l'Europe. Ceci peut entraîner des conséquences significatives pour les communautés hôtes en Afrique. En dehors du soutien (international) pour les communautés de réfugiés, un enjeu important consiste à faciliter l'accès à l'emploi et aux revenus pour la jeunesse des communautés hôtes. De plus, il y a souvent un impact important sur l'environnement local et les services existants.

2.3 Gouvernance inclusive et emploi et revenu pour les femmes et les jeunes

Le secteur informel constitue entre 30 et 60% de l'économie en Afrique et fournit 85,5% des emplois (OIT, 2018b). Une large proportion des travailleurs de l'informel sont des femmes, qui occupent les emplois inférieurs, vulnérables et mal payés du secteur. Si la tendance à la croissance économique continue (sans apporter suffisamment de transformation structurelle), de nouveaux emplois dans l'agriculture et dans les entreprises familiales non-agricoles continueront à apparaître dans le secteur informel (Dekker & Hollander, 2017). Il ressort de ceci que les revenus et conditions de travail du secteur informel seront des déterminants importants de l'inclusivité. L'Agenda pour un « emploi décent » de l'Organisation International du Travail (OIT) cherche à garantir les droits des travailleurs, à étendre la protection sociale et à promouvoir le dialogue social. Comment ces approches inclusives de la question du travail peuvent-elles être garanties dans le contexte du secteur informel ? La féminisation de la pauvreté, combinée à la discrimination sur le genre et sur l'âge signifient également que les groupes les plus vulnérables et marginalisés ont tendance à atterrir dans le secteur informel par manque d'alternative (OIT, 2014). La lutte pour l'emploi et le revenu signifient également qu'on prête peu d'attention à la qualité des emplois et aux disparités de genre en matière de salaires. Une étude sur la croissance inclusive dans l'industrie agroalimentaire du Nigeria a montré que les femmes étaient payées en riz brisé tandis que les hommes recevaient des rémunérations en espèces (Aremu et al., 2016). Les disparités de genre en matière de salaires et d'autres formes d'inégalités sont

¹³ Par rapport à ceci, INCLUDE (et le Ministère des Affaires Étrangères) devraient explorer les possibilités de collaboration avec l'Observatoire Africain pour la Migration et le Développement nouvellement établi à Rabat sur l'initiative de l'Union Africaine (voir Akinyoade, 2018).

courantes dans l'économie informelle et pourraient s'aggraver dans les nouveaux secteurs industriels ou les enclaves d'exportation. Comment les politiques de salaire et d'autres conditions de travail du secteur informel prennent-elles en compte les rôles productifs et reproductifs des femmes ? Quelles réformes (ou transitions) réussies du secteur informel ont amélioré les conditions de travail et les revenus des femmes et des jeunes ? Les jeunes gens, en particulier de sexe féminin, sont-ils adéquatement pris en compte dans ces processus politiques, et si non, que peut-on faire pour accroître leur implication ? Une approche « règlement politique » de la création de l'emploi est nécessaire, comme cela a été bien établie dans une étude récente sur l'Éthiopie (Admassie, Berhanu & Admasie, 2016)

INCLUDE doit s'efforcer de mieux comprendre le secteur informel. Ce secteur a souvent été traité comme s'il était homogène, alors qu'il est très segmenté et différencié par aires de spécialisation, relations de travail, âge et genre. Par exemple, une catégorie de travailleurs du secteur est constituée de gens employés par contrat, tels que les opérateurs de minibus, de motos et bicyclettes, qui ont un contrat journalier, reçoivent des biens à gérer et un salaire fixe par jour, semaine ou mois. Il s'agit là de travailleurs sans protection qui sont généralement traités comme des entrepreneurs indépendants, bien que ce ne soit pas le cas. Une deuxième catégorie comprend les petits négociants, au sein desquels figure une sous-catégorie de personnes qui achètent des produits en vrac auprès de détaillants ou de grossistes qu'ils paient après ou avant d'avoir vendu les produits. La majorité des colporteurs et petits détaillants qui revendent toutes sortes de produits appartiennent à ce groupe. Ces travailleurs sous-payés et sans protection subventionnent le secteur formel en réduisant le besoin d'avoir des employés permanents et de payer la sécurité sociale et d'autres coûts. Dans une troisième catégorie, on retrouve ceux dont l'activité est purement commerciale, en général sur la base d'une mini-entreprise tels que les kiosques, les services de traiteur, les petits ateliers, les boutiques. Il peut s'agir là de mini ou micro-entrepreneurs qui ont dépassé ou contourné les catégories inférieures. Ils soutiennent les gros secteurs en vendant des produits à bon marché, y compris la nourriture, desservant ainsi à bas prix les besoins de base des employés du secteur formel et des consommateurs, ce qui revient à soutenir la faiblesse des rémunérations du secteur formel et la perpétuation des cycles du travail non-décent dans le secteur informel, marqué par les revenus minuscules des opérateurs de telles entreprises. INCLUDE doit élaborer une approche économie politique fine dans l'étude du secteur informel et dégonfler les mythes qui entourent sa glorification comme source d'emploi pour les femmes et les jeunes. De nombreux travailleurs dans cette catégorie gèrent des biens appartenant à des gens actifs dans les institutions politiques ou la fonction publique, en particulier la police et l'armée en ce qui concerne le secteur des transports, et les propriétaires de commerces en détail ou en gros en ce qui concerne les petits revendeurs. Une approche économie politique (political settlement) aidera du coup à comprendre la réticence des élites économiques et politiques à formaliser, mettre à niveau ou transformer le secteur informel de façon à changer son rôle dans l'économie. Il convient donc d'acquérir une compréhension plus claire du secteur dans l'optique de savoir comment mener à bien les objectifs de l'agenda du travail décent.

Pour élargir les choix des femmes, améliorer leurs moyens de subsistance et promouvoir l'égalité de genre, il convient d'autonomiser les femmes dans l'économie informelle (OIT, 2018a), mais quelles formes d'éducation, de développement des compétences et de formation sont-elles requises pour le futur de l'emploi féminin en Afrique ? Une compréhension plus large des liens entre d'une part la jeunesse, son éducation et sa formation professionnelle, et d'autre part l'emploi fournira une nouvelle perspective qui sera à même d'informer la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes. Comment peut-on mieux connecter la formation professionnelle et le monde de l'entreprise (par exemple comment éviter que les « stages » évincent les employés existants et compromettent le niveau des revenus et la décence du travail) ? Comment l'apprentissage et la formation au travail peuvent-ils être mieux connectés aux innovations, et comment partager de façon plus égale les leçons apprises ? Comment faire en sorte que les leaders en innovation soient aussi des leaders en matière d'inclusion sociale ? En vue du développement inclusif, la prise en charge de

l'inadaptation des compétences est d'une importance cruciale, et il importe d'en savoir plus sur les dynamiques de la demande et de l'offre dans le marché de l'emploi.

Si la jeunesse africaine est en croissance rapide, elle reçoit aussi une meilleure éducation¹⁴ même si des inquiétudes sérieuses subsistent sur la qualité et l'utilité de cette éducation¹⁵. On estime qu'à l'horizon 2030, environ 59% des jeunes entre 20 et 24 ans auront reçu une éducation secondaire contre 42% en 2012. Mais les jeunes ont besoin de formation professionnelle pertinente et de qualité, d'information adéquate et précise sur le marché du travail, de conseil de carrière (mentorat) et de gestion prévisionnelle des talents efficace pour intégrer le marché de l'emploi. Le chômage des jeunes provient en partie d'une inadéquation entre les compétences existantes parmi eux et la nature du travail disponible. Dans un contexte de secteur informel important, des jeunes gens dotés de compétences inadaptées trouvent du travail dans des domaines qui ne paient pas de bons salaires, ne les aident pas à développer leurs compétences et ne fournissent guère de sécurité du travail.

Travailler dans l'informel est, pour bien de jeunes, la seule chance d'acquérir une expérience professionnelle. Le soutien aux entreprises de jeunes va de mesures qui leur apporteraient l'assistance financière et technique pour la création d'une entreprise, y compris le micro-crédit et la formation/mentorat pour l'entrepreneuriat, à celles qui les aideraient à développer leur activité. Bien qu'il y ait quelques exemples positifs de programmes fonctionnels offrant un soutien d'ensemble aux jeunes entrepreneurs, on en sait bien trop peu sur la manière de promouvoir des jeunes entrepreneurs innovants à travers des réseaux de hubs d'entreprises et d'accélérateurs, en particulier dans des contextes de fragilité où les capacités de montage de start-ups restent faibles. Par ailleurs, les mécanismes de gouvernance capables de soutenir les jeunes entrepreneurs sur le continent demeurent sous-étudiés. Quelles réformes et initiatives relatives au marché du travail se sont-elles avérées particulièrement aptes à supprimer les barrières à l'emploi des jeunes ?

2.4 L'économie politique de l'emploi et du revenu pour les femmes et les jeunes

Si le secteur informel continue à dominer le marché du travail et le futur de l'emploi en Afrique, pourquoi n'y a-t-il pas eu de politiques chargées de réglementer les conditions précaires de travail dans ce secteur ? Pourquoi les organes de régulation n'ont pas été en mesure de réformer le secteur informel dans nombre de pays ? Et si l'informalisation est la nouvelle norme, cela préoccupe-t-il vraiment les élites et dirigeantes politiques en dehors de quelques phrases dans les déclarations de politique ? Ce sont là les questions qui exigent une analyse d'économie politique mais qui n'ont pas été adéquatement traitées depuis que l'OIT a inventé la formule « économie informelle » en 1973. Les élites et dirigeants politiques africains ont « fétichisé » le secteur informel comme s'il n'était pas du tout possible de le réformer ou de le réglementer. Certains pays du continent ont réussi à réduire la prévalence de l'informalité dans leur économie, et il importe de savoir comment cela s'est produit. Des études récentes du Fonds Monétaire International ont montré une hétérogénéité considérable, avec des taux d'informalité allant de 20–25% sur l'île Maurice, en Afrique du Sud et en Namibie à 50–65% au Bénin, en Tanzanie et au Nigeria (Leandro, Jonelis & Cangul, 2017). Il semble qu'il y ait une corrélation inverse entre la taille de l'économie informelle et la qualité de la gouvernance. Peut-on aussi poser l'hypothèse que plus l'économie informelle est large, plus les conditions de travail pour les femmes sont précaires ? Une meilleure compréhension des acteurs, institutions et structures d'incitation qui ont permis au secteur informel de résister aux réformes et réglementations dans certains contextes et pas dans d'autres aiderait à mieux concevoir des politiques de développement inclusif en Afrique.

¹⁴ Certains auteurs se réfèrent au « dividende démographique » (attendu) (voir par exemple Admassie et al., 2015).

¹⁵ Et certains estiment que l'accent mis sur les diplômes, examens et certifications au lieu de « compétences de vie » présente de sérieux problèmes (voir Banerji et al., 2016).

Le travail précédent d'INCLUDE sur le secteur informel a mis en lumière son rôle dans le fait que les coûts du travail et d'autres facteurs restent bas dans le secteur formel. Le secteur informel est une partie importante du secteur formel et vice versa. La plupart des produits revendus par des travailleurs non protégés du secteur informel proviennent du secteur formel et ces travailleurs sous-payés aident le secteur formel à réduire les coûts de stockage, les salaires formels et les frais de fiscalité. L'État perd du revenu et les travailleurs de l'informel reçoivent une rémunération minimale, sur laquelle, dans de nombreux pays, ils ne paient pas d'impôts. Cependant, les entrepreneurs individuels et les travailleurs sur contrat du secteur des transports subventionnent le secteur formel tout en payant des taxes et redevances sur leurs maigres revenus. De plus, ils absorbent les coûts de maintenance des véhicules et autres équipements dont ils ont un usage contractuel. Ces caractéristiques du secteur doivent être comprises, et les spécialisations par genre, âge et même ethnicité des divers groupes doivent être prises en compte dans toute analyse visant à susciter un engagement et un dialogue sur des politiques publiques basées sur des éléments concrets.

Thème 3. Accès à et usage des services sociaux de base, en particulier l'éducation et les transferts monétaires

Pendant longtemps, la fourniture des services sociaux de base a été considérée comme la pierre angulaire de l'aide au développement aux Pays-Bas, et en particulier à l'époque des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (2000–2015), cette question a dominé l'agenda pour le développement de nombreux organismes. L'éducation de base, les soins de santé de base, l'eau potable et l'assainissement ont reçu énormément d'attention. Le passage à « l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la redevabilité mutuelle » (OECD, 2005) avait renforcé le focus sur l'amélioration des services de base. Et les résultats des OMD sont effectivement impressionnants dans de nombreux pays africains, bien qu'on doive en faire bien plus. Avec le phénomène de la « lassitude du développement » et les coupures budgétaires entre 2010 et 2018, les Pays-Bas ont, ces derniers temps, drastiquement réduit leur soutien à ces services de base, à l'exception d'un soutien à l'adduction d'eau qui, avec le soutien pour « l'alimentation et les affaires », devint le centre d'intérêt principal de l'assistance néerlandaise durant cette période. Cependant, la nouvelle note néerlandaise de politique (Kaag, 2018) en revient à l'urgence d'un soutien pour les services de base. Quatre ODD (2015–2030) mentionnent explicitement les services de base : « Bonne Santé et Bien-être » (ODD 3), « Éducation de qualité » (ODD 4), « Eau propre et Assainissement » (ODD 6), et « Énergie propre et d'un coût durable » (ODD 7). Récemment, l'importance d'un soutien aux gouvernements et à la société civile pour la promotion de l'approche protection sociale comme élément des services de base, et comme composante d'un nouveau contrat social entre les États africains et leurs populations dans leur diversité, est devenu de plus en plus évidente. Des travaux récents d'INCLUDE soutiennent l'urgence de soutenir la protection sociale et en soulignent l'intérêt du point de vue des affaires (Van Kesteren et al., 2018). Ils montrent que la protection sociale n'est pas simplement un outil puissant pour combattre la pauvreté et empêcher les gens d'y tomber, mais aussi un instrument important de prise en compte de l'exclusion et de la vulnérabilité économiques, sociales et politiques.

3.1 Services de base (en particulier l'éducation et les transferts monétaires) et équité sociale

Malheureusement, des écoles, hôpitaux et autres services de base en meilleur état sont souvent inaccessibles ou peu utiles pour les pauvres. Dans beaucoup de pays africains – quoique pas tous – la fourniture de ces services par des entreprises privées (agences de sécurité, agences immobilières, universités et écoles privées, cliniques privées) au service principalement des riches et des classes supérieures et moyennes, est une tendance montante. Les pauvres des villes sont souvent laissés à leur sort, avec un soutien limité des pouvoirs publics en termes de fourniture et d'entretien des services dans les bidonvilles et les « zones urbaines grises » (Ammann & Förster, 2018). D'importantes

questions de « recherche-pour-politiques » se rapportent aux liens entre l'investissement dans les services et la distribution des bénéfices sociaux, aussi bien dans les zones rurales qu'en ville. La question de la fourniture de ces services par le privé ou par le public, et l'impact sur l'équité sociale, soulèvent aussi des interrogations.

La population des ultra-pauvres d'Afrique qui dépasse les 250 millions de personnes (Voir la Table 1) est, dans la plupart des cas, exclue des initiatives d'amélioration des conditions de vie permettant d'augmenter la participation au marché de l'emploi en qualité d'entrepreneurs ou d'employés, et donc, est empêchée d'acquérir un revenu à travers l'emploi ou le profit. Les ultra-pauvres sont complètement privés de moyens d'auto-assistance et sont, de plus, souvent entravés dans l'accès aux systèmes d'assistance sociale communautaires. De nombreuses personnes sont handicapées par le grand âge, la maladie ou des invalidités physiques, mentales ou sociales, parfois à la suite de l'abus d'alcool et de drogue, ou à cause de stigmates liés à une incarcération ou un traitement psychiatrique. Le rapport de synthèse INCLUDE sur la protection sociale (Van Kesteren et al., 2018) recommande qu'un accent renforcé soit porté sur la reconnaissance et la suppression des coûts cachés et des obstacles liés à la participation à de telles initiatives. Même si la transformation structurelle crée plus d'emploi, de nombreux ultra-pauvres ne peuvent participer au processus de transformation à travers le travail. Ils ont besoin d'être couverts par des politiques sociales et des programmes d'aide (subventions de revenu de base, pensions vieillesse, aide à l'enfance, soutien aux veuves et aux personnes frappées d'invalidité). La couverture de tels besoins est un débat mondial, mais il existe en Afrique de nombreuses politiques innovantes qui méritent d'être observées et comparées. On est aussi de plus en plus conscient des succès de la formation de groupe par les ultra-pauvres et du lobbying et plaidoyer en leur faveur, par exemple sur la base d'expériences de plans d'épargne et de micro-investissements de BRAC et de la Banque Grameen, aussi en Afrique¹⁶, bien que les débats sur les approches utilisées et les résultats atteints restent ouverts.

Un champ de recherches différent concerne les dynamiques de pauvreté et les débats sur « être pris au piège de la pauvreté », ou « tomber dans le piège de la pauvreté ». Les études sur la vulnérabilité ouvrent la voie et traitent en partie des conséquences des désastres naturels (ou des questions plus larges de changement climatique et de dommages écologiques), ainsi que de la maladie et de l'invalidité. Les connaissances sur les mécanismes d'assurance (à travers des agences privées ou publiques, des organismes des Nations Unies, des ONG comme la Croix Rouge, ou des mécanismes de nature communautaire ou religieuse) est cruciale à cet égard, tout autant que l'impact des mécanismes d'adaptation et de prévention¹⁷. Cependant, les études sur la pauvreté chronique devraient aller au-delà des questions de vulnérabilité et d'assurance et prendre également en compte la problématique de l'accès et du pouvoir (Beegle et al., 2016; Legwegoh & Fraser, 2015). Et comme des expériences indiennes l'indiquent clairement, une approche dynamique est cruciale pour comprendre le passage vers ou hors de la pauvreté (Krishna, 2001; Krishna, 2004)¹⁸.

INCLUDE se doit de promouvoir une approche holistique du développement social au lieu de se limiter à la protection sociale. Un exemple concerne celle qui a été adoptée par SEWA en Inde en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2018).

3.2 Services de base (en particulier l'éducation et les transferts monétaires) et développement territorial/équité spatiale

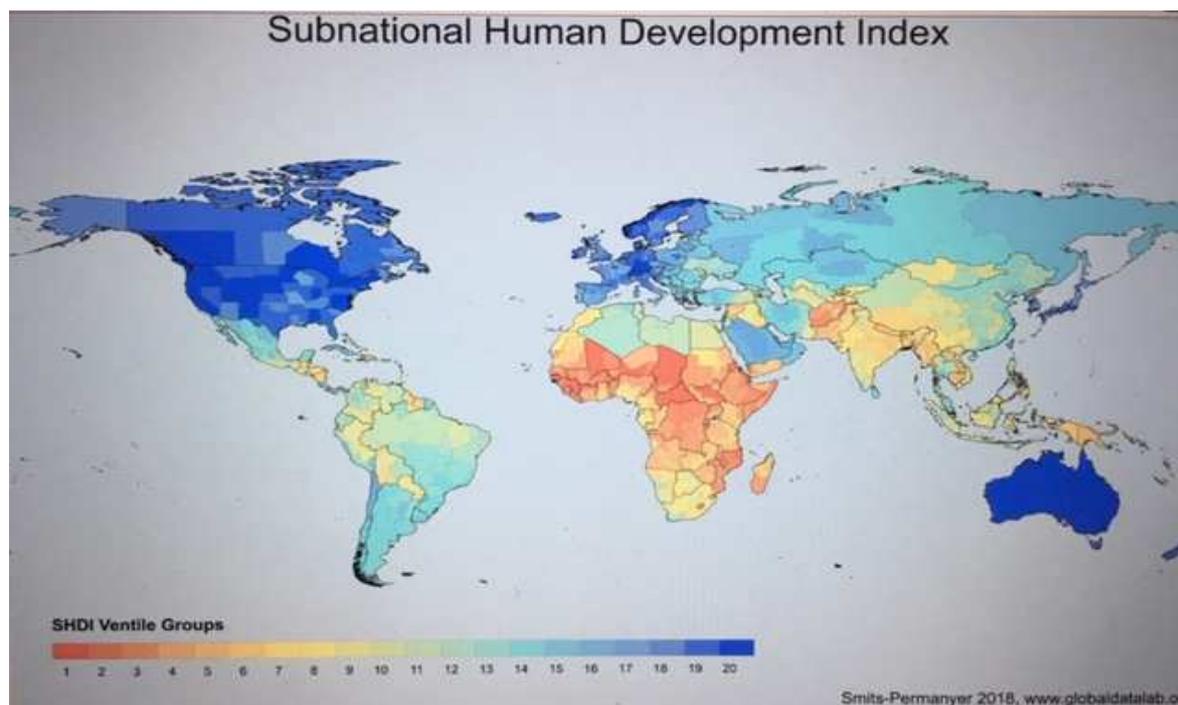
Le Global Data Lab publie des chiffres IDH sous-nationaux, combinant l'évaluation des niveaux de revenu et d'éducation d'une région, ainsi que de son statut sanitaire, pour toutes les régions du

¹⁶ Pour BRAC, par exemple, voir Banks, et al. (2018) ; pour la Banque Grameen, par exemple voir Oladele & Ward (2016).

¹⁷ De nombreuses sources d'information existent, par exemple Dercon (2005) et Linnerooth-Bayer & Mechler (2015).

¹⁸ Pour une étendue géographique plus large, comprenant l'Afrique, voir Baulch (2011).

monde, et pour chaque année entre 1990 et 2017 (Permanyer & Smits, 2018). Ces indices nous permettent d'identifier les zones sous-nationales (régions et pays) ciblées par la nouvelle politique de développement néerlandaise qui ont les résultats IDH les plus bas. Du fait de l'importance des résultats en matière d'éducation et de santé dans l'évaluation de l'IDH, les indices régionaux montrent les zones dans lesquelles l'impact des améliorations globales dans deux éléments majeurs de l'infrastructure des services – opportunités éducatives et santé – est le plus faible. La Carte 3 montre le IDH sous-national en 2017; le Data Lab permet de faire une analyse dynamique. En phase II, INCLUDE doit considérer le IDH sous-national comme l'un des indicateurs de résultat dans l'optique d'évaluer le degré d'inclusivité d'un pays. Tout développement (ou manque de développement) est local, ainsi que l'inégalité et la pauvreté.



Carte 3. IDH sous-national, carte du monde, 2017

Source: Permanyer & Smits (2018)

Sur cette carte on peut constater qu'en dehors de l'Afghanistan, les résultats les plus bas en termes d'IDH sous-national se trouvent dans une ceinture régionale qui s'étend de la Guinée à travers le Mali, le Niger, le Tchad, la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo jusqu'à des parties du Sud Soudan, de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la Somalie, avec des poches de résultats très bas dans des parties du Mozambique. Les poches ayant les résultats IDH les plus bas en 2017 se trouvent dans des régions somaliennes (par ex., Middle Juba 0.224, en baisse à partir de 0.231 en 1990), la province du Sahel au Burkina Faso (0.271, en hausse à partir de 0.215 en 2005), et le Borhou au Tchad (0.287, en hausse à partir de 0.211 en 2000).

En termes de dynamiques d'équité (ou d'absence d'équité) les résultats IDH sous-nationaux sont aussi une source intéressante de données. Considérons l'Éthiopie : les zones les moins développées (Somali et Afar) sont passées de résultats dans les tendances basses du niveau 0.200 en 1990 à des résultats dans les tendances basses du niveau 0.400 en 2017, et les résultats se sont améliorés d'environ 85%. La région la plus développée (autour de la capitale) était et reste en tête de peloton (de 0.504 à 0.686), mais cette amélioration a été bien plus basse (en hausse de 36%) – un cas évident de rattrapage qui mériterait d'être plus étudié. La même chose s'est produite au Kenya et au Ghana, mais le contraire est arrivé au Mali, en Ouganda, en République centrafricaine et au Burundi, où les divergences

régionales se sont aggravées ; il s'agit là de pays subissant tous des situations de grande violence. Il serait intéressant pour INCLUDE de soutenir une étude détaillée de ces tendances à la convergence et à la divergence ; ainsi que des rapports entre les changements dans les disparités régionales en matière de richesse, d'éducation et de santé (et d'investissements dans les infrastructures sociales) d'une part, et la violence, le chômage ou le sous-emploi des jeunes et l'insécurité d'autre part. Prenons par exemple le Rwanda et le Burundi: au Rwanda les régions qui étaient les moins et les plus développées en 1990 ont connu un bond presque égal vers des niveaux de IDH bien plus élevés en 2017 (Kigali de 0.273 à 0.617; l'Est de 0.223 à 0.501). Au Burundi les régions qui étaient les moins et les plus développées en 1990 ont enregistré une progression bien moins considérable et la différence s'est creusée (l'Ouest de 0.315 à 0.464, une progression de 47% ; le Nord de 0.280 à 0.373, une progression de seulement 33%).

L'inclusion de régions longtemps marginalisées dans des contrats sociaux inclusifs dépend souvent de l'« effet de nuisance » des activistes dans ces zones, lorsqu'ils s'avèrent capables d'empêcher les élites étrangères et nationales de satisfaire leurs intérêts. Du coup, la prise en compte de politiques et de pratiques visant à inclure politiquement et économiquement des zones marginales doit aussi comprendre une attention renouvelée concernant les menaces réelles ou ressenties comme étant posées par les populations de ces zones marginales. Dans un contexte africain, ces populations sont souvent « différentes » des élites et dirigeantes politiques en termes d'ethnicité, de langage, d'histoire et parfois de religion. Elles vivent souvent dans des régions frontalières, très loin de la capitale. La « nuisance » peut prendre la forme de la contrebande, d'un comportement criminel (l'assassinat et l'enlèvement de commerçants et voyageurs, l'attaque de camions, le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains, le terrorisme) ou d'une menace à l'accès aux minerais et autres biens perçus comme précieux par les élites. Parfois, les menaces proviennent des violences ou d'orientations politiques radicales autour de l'identité ethnique ou religieuse et peuvent aboutir au conflit armé, à la sécession et à la guerre civile. Les courants massifs de réfugiés et de personnes déplacées qui résultent de cette insécurité constituent également une menace potentielle à la stabilité (et sont aussi perçus comme étant une menace en Europe si les réfugiés arrivent en Europe en grand nombre). Un autre type de menace, souvent mentionné par les personnes impliquées dans la protection de l'environnement ou l'industrie du tourisme, renvoie au fait que l'insécurité politique dans des zones de valeur peuvent endommager la nature et la biodiversité et mettre à mal l'industrie du tourisme ¹⁹.

3.3 Gouvernance locale inclusive dans la fourniture de services de base (en particulier l'éducation et les transferts monétaires)

La dévolution du pouvoir politique aux gouvernements locaux, qui dépendent des électeurs pour survivre politiquement, suscite sans doute des attentes plus grandes à l'endroit de ces gouvernements locaux pour qu'ils procurent plus de services sociaux de base aux populations, et pour que ces services soient plus accessibles. Les attentes les plus importantes concernent en général l'éducation, les services de santé de base, l'adduction d'eau, et une forme quelconque de sécurité sociale. Les politiques de protection sociale qui existent actuellement en Afrique prennent surtout la forme de programmes d'assurance-maladie²⁰ et l'assistance sociale inconditionnelle (transferts financiers) aux personnes vulnérables (personnes âgées, orphelins, enfants en situation de vulnérabilité, personnes invalides et celles en situation de pauvreté chronique). En 2015, environ 40 pays d'Afrique avaient déjà mis en place des systèmes de transferts monétaires (Banque Mondiale, 2015), mais le nombre de pauvres ayant droit à de tels transferts qui y ont effectivement accès n'atteint pas les 25% à cause de conceptions défectueuses, d'erreurs de ciblage, de la corruption et d'un financement inadéquat des

¹⁹ La préservation de l'environnement elle-même est parfois perçue comme une menace à la sécurité, en particulier en Afrique australe. Voir Massé (2016); Büscher (2018) et Gewalt, Spierenburg & Wels (2018).

²⁰ Les expériences de systèmes de santé nationale du Ghana et du Kenya ont été très étudiés. Voir, pour le Ghana Brugiavini & Pace, 2016, et pour le Kenya, Abuya, Maina & Chuma, 2015. Pour une évaluation plus Générale des programmes sociaux en Afrique, voir Dixon (2016), et pour un examen critique de l'échec à atteindre les ultra-pauvres, voir Ama Pokuaa, Yates & Thompson (2018).

interventions (Awortwi & Aiyede, 2017). Les débats en Afrique ne portent plus sur la question de savoir si la protection sociale améliore ou non les conditions de vie des pauvres et des exclus, puisque les données militent pour l'affirmative sont à présent largement acceptées. La question qui se pose est plutôt de savoir sous quelles conditions les décideurs politiques clefs et les élites et dirigeantes politiques consacreront une part substantielle des ressources nationales et locales pour appuyer son expansion.

Le Dialogue Politique Africain INCLUDE du Kenya indique que certains gouvernements locaux, en vertu d'une plus grande proximité avec les pauvres, non seulement apportent leur soutien à la fourniture de services d'assistance sociale de la part des gouvernements central et provincial, mais se trouvent en mesure de les livrer sous la forme de services localisés, avec ou sans mandat précis du gouvernement central (Partnership for African Social and Governance Research & Africa Institute for Health and Development, 2016). Certains gouvernements locaux connectent et coordonnent des services et programmes de protection sociale à travers différents secteurs de politiques publiques et à l'adresse d'ONG et d'organisations communautaires. Comment la participation des gouvernements locaux, des pauvres eux-mêmes, et des structures communautaires améliore-t-elle la conception, l'effectivité et l'expansion de l'assistance sociale en direction des personnes pauvres exclues ?

L'assistance sociale informelle via les organisations communautaires et religieuses, ainsi que les réseaux familiaux, permettent aux pauvres de survivre. Ces systèmes informels sont très présents en Afrique (Awortwi, 2017). Les tentatives récentes des gouvernements et des partenaires internationaux au développement pour étendre l'assistance sociale ou les programmes de filet social semblent avoir contourné ces organisations et systèmes omniprésents. Existe-t-il des preuves qu'à mesure que l'assistance sociale formelle s'étend en Afrique, la variante informelle risque de s'effondrer, ou ne serait-ce là qu'un mythe ? Quels facteurs contextuels, y compris de risque, doit-on prendre en compte dans la conception de filets de sécurité intégrés au formel et à l'informel afin de s'assurer qu'un plus grand nombre de pauvres sont pris en charge sans pour autant remplacer ou détruire les systèmes informels ?

3.4 Questions d'économie politique de la fourniture de services sociaux de base (en particulier l'éducation et les transferts monétaires)

Par comparaison avec l'Amérique latine et l'Asie, les bailleurs de fond ont une implication plus importante, en Afrique, dans la conception, le financement et la mise en œuvre des programmes d'assistance sociale, avec des conséquences évidentes en termes de redistribution et de réduction de l'inégalité par voie de redistribution. Pour un certain nombre de raisons, les gouvernements africains ont en général adopté une approche prudente ou désengagée par rapport à la protection sociale élargie : l'incertitude à propos de l'espace fiscal, la durabilité d'une croissance économique de long terme, et la continuité de l'aide au développement ont toutes joué un rôle dans cette attitude. Cependant, les enjeux électoraux ont joué un rôle clef dans les cas d'expansion des programmes de protection sociale. Il semblerait qu'à mesure que le multipartisme se consoliderait, la protection sociale s'étendrait dans un contexte de clientélisme compétitif, marqué par les efforts déployés par les partis d'opposition de s'assurer un soutien plus important de la part des pauvres afin de battre les gens au pouvoir.

Historiquement, la politique sociale progressive a rarement pu être mise en place en l'absence de pressions exercées par des groupes organisés. Pour construire un plancher de protection sociale universelle, il faut des capacités fiscales en plus de l'engagement politique. La question qui se pose dès lors est celle de savoir quelle stratégie (aussi pragmatique soit-elle) parviendrait à rendre la protection sociale acceptable. Qui prendrait la décision ? Qu'est-ce qui pourrait encourager les décideurs à faire un tel choix dans de brefs délais ? Existe-t-il un soutien, parmi les élites africaines (politiciens, bureaucrates, membres de la classe moyenne) pour le financement d'une protection sociale étendue

au plan national, à travers les impôts ? Quelles sources de financement alternative sont-elles disponibles en vue d'une expansion de la protection sociale qui se passerait du soutien des bailleurs ?

Il importe également de savoir si la protection sociale en vigueur améliore le contrat entre l'État et la société (Hickey, 2011). L'approche contrat social reconnaît le droit du pauvre à la protection sociale (abri, éducation, sécurité, santé, assurance, transferts monétaires), donne aux bénéficiaires le pouvoir de revendiquer activement leurs droits en tant que ce qui leur revient de droit, et offre aux organisations de la société civile (par exemple les associations de parents et de maîtres d'école) un espace leur permettant de tenir les gouvernements pour responsables de leur livraison. En retour, les citoyens acceptent la légitimité de l'État par rapport à leurs droits individuels, en plus d'assumer certaines obligations. Ceci inclut le paiement des impôts et l'acceptation des lois de l'État. Avec le retrait de l'État de ses responsabilités dans le secteur social, les citoyens ont généralement eu recours à des mécanismes d'ajustement, conduisant à ce qui semble être une rupture du contrat social entre l'État et les citoyens. Cela inclut le refus de payer les impôts et d'obéir aux règles établies par le gouvernement, le développement de processus informels, l'agitation sociale et, dans les cas extrêmes, le conflit armé avec l'État (y compris par voie de terrorisme).

Ces derniers temps, il est de plus en plus question que les services de protection sociale fournis par l'État aux citoyens aillent au-delà du soutien aux niveaux de consommation et de revenus (« économie de la demande ») pour renforcer le contrat social État-citoyens et la cohésion sociale et stimuler l'économie du « ruissellement vers le haut » (Reinders, Dekker et Van Kesteren, 2019 ; Van Kesteren, Altaf et De Weerd, 2019). Cela est très visible dans les débats sur les allocations en Afrique du Sud en particulier (Devereux, 2011 ; Hickey, 2011), et aussi au Kenya et en Sierra Leone. Bien que la recherche sur ce thème en soit encore à ses débuts, on peut déjà distinguer un certain nombre de thèses et de présupposés sur le rôle de la protection sociale dans la promotion des droits des citoyens et le renforcement du contrat social État-citoyen. Il sera impératif de produire des études examinant à quel point les politiques et programmes de protection sociale améliorent le contrat social et les relations État-citoyen. Des questions de recherche clefs pourraient être : le fait de bénéficier de, ou de participer à un programme de protection sociale a-t-il transformé la perception de l'État, de ses responsabilités sociales et de ses pratiques de gouvernance au niveau des ménages ou communautés pauvres ? Le fait de bénéficier de services publics de protection sociale a-t-il influencé les perceptions des gens sur l'État en Afrique ? Les citoyens émergeant de situations de vulnérabilité après avoir reçu la protection sociale de l'État se sentent-ils plus obligés de remplir leurs devoirs qu'auparavant ? La protection sociale de l'État a-t-elle permis aux ménages et communautés de se mobiliser pour revendiquer plus de services sociaux ? Cela a-t-il changé les perceptions des gens sur les prestations sociales et influencé les perceptions du gouvernement sur les pauvres et leurs droits ?

Thème 4. Autonomisation politique

Bien que nous considérons la « gouvernance inclusive » comme une approche dans notre matrice quatre-par-quatre, l'autonomisation politique est également vue comme une fin en elle-même plutôt qu'un processus permettant d'atteindre le développement inclusif. La promotion de l'autonomisation politique comprend, par exemple : soutenir une participation accrue des femmes, des jeunes, des groupes ethniques minoritaires et autres personnes marginalisées dans les affaires politiques et économiques d'un pays ; renforcer le vote comme moyen d'approfondir la démocratie ; et stimuler la représentation et l'expression politiques, la redevabilité et le leadership²¹. L'accent mis sur la recherche et le soutien aux politiques par rapport à ce thème vise à fournir aux pauvres, aux sans pouvoir et aux marginalisés un contrôle accru sur leur propre développement; transformer les rapports

²¹ Suivant les actions d'agence comme Transparency International (<https://www.transparency.org/>), le Governance and Social Development Resource Centre (<https://gsdrc.org/aboutus/>), l'indice des États fragiles du Fund for Peace (<http://fundforpeace.org/fsi/>), la Fondation Mo Ibrahim et son indice de la Gouvernance africaine (<http://mo.ibrahim.foundation/iag/>), et le Bertelsmann Stiftung Transformation Index (BTI) (<https://www.bti-project.org/index/management-index/>).

entre personnes marginalisées et celles qui détiennent le pouvoir; soutenir l'apparition, la croissance et le développement d'institutions politiques inclusives à travers lesquelles les intérêts des pauvres, des femmes et d'autres groupes marginalisés peuvent recevoir une représentativité effective; construire les capacités des institutions, des acteurs, et des citoyens eux-mêmes à exiger des comptes des détenteurs de pouvoir et fournisseurs de service; appuyer le dialogue État-société (et le dissentiment); faciliter l'accès à l'information; et la décentralisation (dévolution) des relations entre l'État et les groupes sous-nationaux.

4.1 Autonomisation politique et équité sociale

Les Pays-Bas ont une longue histoire de soutien aux ONG qui œuvrent pour l'autonomisation politique dans les pays en développement. Des organisations intermédiaires tels que Oxfam-NOVIB, Hivos, Cordaid (l'organisation catholique pour le secours et l'aide au développement), l'organisation inter-églises pour la coopération au développement (ICCO) et un grand nombre d'agences de développement de plus petite taille partagent des expériences qu'il importe d'étudier. Des programmes en cours tels que « Dialogue et Dissentiment, Partenariats Stratégiques pour le Lobbying et le Plaidoyer » (Gouvernement des Pays-Bas, 2019) et « Voice » (Voice, n.d.) reçoivent un financement du ministère néerlandais des Affaires étrangères. En Afrique même, il y a également de nombreuses initiatives qui font du plaidoyer pour une représentation et une implication accrues des femmes, des jeunes, des d'invalidités et des travailleurs de l'informel, etc., dans les processus de prise de décision. Nombre de ces initiatives partent du bas et évoluent à une petite échelle. D'autres reçoivent appui et financement d'une grande variété d'organismes locaux et étrangers, à background aussi bien religieux (par exemple, le Conseil Islamique, Miserior, les églises pentecôtistes) que laïc. Les initiatives à caractère économique qui combinent, par exemple, l'autonomisation et le leadership des femmes à l'accès aux ressources, biens et aptitudes, ont aussi gagné en importance.

En dehors des questions de recherche liées à l'effectivité et à la portée des acteurs étatiques et non-étatiques dans la promotion de l'autonomisation politique des groupes marginalisés, il importe aussi d'étudier la composition et l'organisation interne des mouvements de plaidoyer, leur transparence et leurs propres pratiques de prise de décision²². Il y a, par exemple, des tensions entre les organisations d'handicapés et celles qui les soutiennent. Une autre question a trait à la question de savoir si, et comment, une représentation accrue des femmes renforce réellement leur autonomisation, et la position et le bien-être des femmes d'une manière générale.

4.2 Autonomisation politique et équité spatiale

Après une montée en puissance au début des années 1990, l'appui international à l'autonomisation de la gouvernance sous-nationale en Afrique à travers des politiques de décentralisation politique semble avoir disparu. Néanmoins, alors que de nombreux pays africains se mettent à re(consolider) les principes et les pratiques démocratiques, une révolution silencieuse est en train de prendre place au sein de laquelle les citoyens des villes semblent préférer se mobiliser autour des partis politiques de l'opposition. Dans bien de villes africaines, en particulier les capitales nationales et régionales, les partis politiques d'opposition ont pris le contrôle, lors d'élections récentes, des conseils municipaux aux dépens des partis au pouvoir au plan national. Des villes comme Le Cap, Cotonou, Nairobi, Kampala, Dar es Salaam, Dakar, Lusaka, Harare, Gaborone et, jusqu'à ces tous derniers temps, Lagos ont toutes connu une autorité divisée à la verticale (Gentilini, 2014; Resnick, 2014). Par conséquent, les gouvernements centraux/fédéraux ne sont pas incités à soutenir certains gouvernements municipaux. En fait, certains gouvernements centraux ont conçu des stratégies pour compromettre les efforts des municipalités de crainte que les politiciens de l'opposition n'en retirent du crédit et ne

²² Ces questions sont reprises dans le partenariat de recherche entre INCLUDE, NWO-WOTRO et MFA (DSO/MO) sur le nouveau rôle des OSC.

renforcent leur popularité auprès des électeurs. On peut invoquer l'exemple de Kampala où le gouvernement central a créé un ministère spécial en charge de la ville et transféré une bonne partie des finances et des responsabilités de livraison de services du conseil municipal à une autorité centrale. Cependant, là où les intérêts du gouvernement municipal coïncident avec ceux du gouvernement central, les décideurs politiques nationaux ont chargé les maires de mettre au point la voie vers la gouvernance urbaine inclusive (Atkins, Department for International Development & University College London, 2012). Il s'agit là d'un règlement politique à l'œuvre, mais très peu d'études ont essayé d'analyser cette évolution et ses implications pour l'accès aux services et les opportunités potentielles pour les pauvres des villes. La sensibilité au règlement politique est non seulement cruciale pour déchiffrer les énigmes intellectuelles sur les raisons pour lesquelles les systèmes urbains opèrent en excluant certains résidents, mais une analyse reposant sur elle permettrait de trouver des solutions pratiques à la problématique de la promotion des villes inclusives²³.

De plus, dans beaucoup d'États africains (stables, fragiles, en situation de conflit ou de post-conflit), la présence des pouvoirs publics et leur capacité à fournir la sécurité physique et l'accès aux infrastructures et services publics, ainsi que la garantie de la propriété privée et des droits liés au travail et aux affaires, est très limitée au-delà de la capitale et des chefs-lieux de région. Du fait de cette absence ou incapacité de l'État, de nombreuses personnes se trouvent prises au piège de relations non-régulées avec des acteurs non-étatiques, ce qui crée insécurité et vulnérabilité. Mais il y a aussi de nombreux endroits où l'auto-gouvernance locale par des acteurs non-étatiques a conduit à des processus de développement inclusif. Dans des contextes qui varient de pays à pays (stabilité, fragilité, conflit et post-conflit), comment la présence limitée de l'État affecte-t-elle l'auto-gouvernance locale et l'équité spatiale en matière de services et de moyens de subsistance ?

Enfin, INCLUDE doit accorder une attention spéciale à la question de la représentation politique et des possibilités d'expression des personnes des zones dites marginales, ayant un mode de vie, une ethnicité et une histoire différente (par exemple les éleveurs nomades, les pygmées), ou vivant dans des bidonvilles et des lieux de résidence précaires. Les processus politiques conduisant à la représentation formelle de ces zones au sein d'instances dirigeantes (parlements, gouvernements, fonction publique, administration locale) doivent être étudiés. Un champ spécial d'études pertinentes du point de vue des politiques publiques est l'inclusion territoriale des procédures de recrutement et de composition des forces armées et de police ainsi que des corps de justice. La base sociale et territoriale de recrutement pour les partis politiques et leur leadership, ainsi que l'impact de tels processus sur la perception qu'ont les gens d'être inclus ou exclus sous différents régimes politiques (Nuvunga & Salih, 2013) méritent aussi d'être examinés et d'attirer l'attention par rapport aux politiques publiques.

4.3 Autonomisation politique et gouvernance inclusive

La promotion de l'autonomisation politique, de la gouvernance inclusive et du développement implique des initiatives permettant de faire avancer l'offre et la demande en matière de redevabilité²⁴. Le côté de la demande comprend l'action politique et sociale des citoyens pour la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance. Ces actions de demande sont facilitées par la vulgarisation des informations, la sensibilisation, la conscientisation et les manifestations culturelles. Les actions citoyennes bien affirmées de promotion de la redevabilité manquent souvent (Awortwi & Nuvunga, 2019). Comment les technologies de l'information et les médias sociaux contribuent-ils à la promotion de nouvelles formes d'action citoyenne pour la transparence et la redevabilité ? Existe-t-il des

²³L'accent actuellement mis par (certaines) municipalités africaines sur une présentation de leur localité comme étant « verte » et/ou « à l'épreuve du climat/zéro émissions » est un point d'intérêt spécial. Cette image est très souvent liée aux quartiers prospères et est loin d'être durable ou inclusive (voir Dietz, 2018).

²⁴ Telle que « Supporting new roles of civil society organizations for inclusive development: Dialogue and Dissent » (Ministère des Affaires Étrangères, 2014).

indications que l'action politique limitée et localisée des citoyens mènerait à des plaidoyers effectifs pour la gouvernance inclusive et la promotion d'infrastructures de service au plan national ? Du côté de l'offre, quelles formes d'institutions politiques et de leadership procurent-elles aux citoyens et à leurs organisations les ressources leur permettant d'amener les gouvernements et les entreprises privées à rendre des comptes ? L'argument habituel est que l'Afrique ne possède pas d'institutions fortes et effectives. Mais les constitutions, telles que celles du Kenya, du Ghana et de l'Afrique du Sud offrent des ressources pour la participation citoyenne, la redevabilité et la bonne gouvernance. Les mécanismes de redevabilité existent en nombre dans les lois, les politiques publiques et les réglementations, mais leur applicabilité demeure un défi d'importance. Quels sont les quelques mécanismes innovants qui permettent de promouvoir une redevabilité verticale et horizontale soutenue par l'État ? A quel point ces mécanismes ont-ils réussi à promouvoir l'autonomisation des citoyens ? Et finalement, à propos de l'autonomisation politique, l'accent est mis sur le rôle des institutions dans la promotion de la gouvernance inclusive, et moins sur le leadership politique individuel. INCLUDE soutiendra des études et des implications dans les politiques publiques qui examinent la manière et les raisons qu'ont les leaders politiques de promouvoir le changement et l'autonomisation des citoyens. La Plateforme apportera aussi l'appui dont les institutions pro-redevabilité ont besoin pour exiger la redevabilité.

4.4 Autonomisation politique et économie politique

Les actions citoyennes de base doivent remonter à la surface afin d'exercer une influence au plan national. Si les organisations associatives formées par les femmes, les personnes des groupes marginalisés et les pauvres démontrent de l'efficacité dans la satisfaction des premiers besoins de base, et, dans une certaine mesure, pour exiger des prestations de l'État, elles sont souvent incapables de se connecter aux organisations politiques et économiques de niveau national du fait de ressources limitées et du peu d'espace d'inclusivité dont elles disposent. Comment les organisations de base représentant les femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés se sont-elles connectées entre elles à travers les communautés pour former des associations et des réseaux assez importantes pour être reconnues au plan national et acquérir le pouvoir de négociation et l'influence nécessaires pour peser dans les processus de prise de décision ?

Il convient aussi d'établir une connexion meilleure entre les approches sur l'exclusion économique et sociale et les questions de participation politique. La manière dont les élites traitent les pauvres et se montrent disposées à œuvrer à l'inclusion et à l'émergence d'un contrat social permettant aux (ultra)pauvres et à d'autres groupes marginalisés d'avoir plus d'influence sur les décisions de politique et la mise en œuvre des politiques publiques est particulièrement décisive. La manière dont l'inclusion des anciens exclus peut en elle-même générer de l'inclusion sélective et une prise en otage du leadership et des nouveaux bénéficiaires de l'inclusion (et comment éviter cela) mérite aussi une grande attention²⁵. Par ailleurs, les enjeux politiques de l'« inclusion des pauvres » se rapportent aussi aux riches et aux puissants ainsi qu'aux raisons qu'ils ont (ou pas) de favoriser l'émergence d'un contrat social plus inclusif²⁶. On ne prête pas assez attention aux possibilités d'aider les (ultra) pauvres et les exclus à s'organiser eux-mêmes et à augmenter leurs aptitudes à l'organisation sociale et à l'expression politique. Cette tension entre le souci « paternaliste » (ou « maternaliste ») de parler pour eux et l'autonomisation dans l'expression de soi et de ses droits requiert une attention plus grande de la part des chercheurs et des décideurs d'INCLUDE²⁷. Il serait bon de comparer les expériences (actuelles et historiques) de l'Afrique avec celles de l'Europe, des Amériques et de l'Asie. Cela inclurait les études comparant le rôle passé et présent des organisations religieuses dans les politiques et les résultats des stratégies de réduction de la pauvreté.

²⁵ Pour une analyse perspicace de ce phénomène en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, voir Sapsford, et al. (2017).

²⁶ Point aussi pertinent pour l'Europe : Rhodes (2016), ou au RU : Whiteley & Winyard (2018).

²⁷ Dans les projets de recherche INCLUDE RIDSSA, le cas de Batwa démontre clairement ce point.

Conclusions et suggestions pour l'avenir

Sur la base des 16 questions exposées dans cette note conceptuelle (quatre questions sous chaque thème, 1.1 à 4.4) et l'expérience de INCLUDE sur les cinq dernières années, on peut considérer que les principes de INCLUDE dans son œuvre de soutien au développement inclusif pour les quatre années à venir sont ainsi constitués :

Régions et pays focaux

- INCLUDE repensera la composition et l'orientation régionale de ses points de focalisation, suivant en cela la nouvelle politique du ministère néerlandais des Affaires Étrangères. Cependant, il serait peu sage d'abandonner complètement tout intérêt pour les pays qui ne constituent plus le centre d'intérêt de l'aide au développement des Pays-Bas : le Mozambique, mais aussi la Tanzanie et l'Afrique du Sud demeurent des laboratoires importants pour le savoir, et le Zimbabwe pourrait en devenir un également. S'il convient d'aller au-delà du petit nombre de pays jusque-là inclus dans la Plateforme, l'expansion doit se faire graduellement. A l'avenir, INCLUDE travaillera et aura plus de contacts avec l'Afrique du Nord (à commencer par la Tunisie, comme convenu avec le Ministère ; les liens avec le Maroc sont aussi importants pour les Pays-Bas). La Plateforme s'impliquera aussi davantage en Afrique de l'Ouest (convenu avec le Ministère, à commencer par le Nigeria, le Burkina Faso, le Niger et le Mali tout en préservant un intérêt plus ancien pour le Ghana et le Bénin) et la Grande Corne (continuant avec l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda, avec un accent renforcé sur les questions régionales et transfrontalières). Enfin, les recherches et l'implication dans les politiques publiques de INCLUDE pourraient également tirer des leçons d'autres parties du monde.

Recherche pour un dialogue de politique publique

- La commande de nouvelles recherches renforce l'identité d'INCLUDE et promeut l'agenda du savoir sur le développement inclusif en générant un savoir pertinent connecté aux politiques publiques. Cela confortera les capacités d'INCLUDE à susciter des activités de courtier du pouvoir et du savoir tout en menant à des échanges dynamiques au sein de la Plateforme. Cependant, il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'INCLUDE mette en œuvre des recherches sur toutes les questions exposées dans cette note.
- Dans les quatre thèmes (première colonne de la matrice en Table 2), la recherche de INCLUDE portera sur les défis/besoins concrets en matière de développement inclusif à travers les thèmes, tandis que les membres de sa Plateforme donneront la priorité à la liste suivante de 19 champs de recherche et d'implication ayant de la pertinence pour les politiques publiques, suivant les priorités et l'intérêt des pays. Nous avons résumé et numéroté les champs d'étude (voir matrice et textes concis en Table 3). Nous reconnaissons aussi l'existence de chevauchements et de liens à travers les thèmes et les modalités d'analyse. De ce fait, le Secrétariat d'INCLUDE et les Dialogues Africains de Politiques seront en mesure de mettre en place leurs propres combinaisons.

Table 3. Matrice de champs thématiques

Quatre thèmes	Quatre approches			
	Équité sociale (Personnes vulnérables)	Équité spatiale (Régions marginales)	Gouvernance inclusive	Économie politique
Thème 1. Croissance économique avec transformation structurelle	1	2	3	4
Thème 2. Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes	5, 6	7	8	9

Thème 3. Accès à et usage des services de base, en particulier l'éducation et la protection sociale tels que les transferts monétaires	10, 11, 12	15	11, 12, 13	14
Thème 4. Autonomisation politique	16	17	18	19
Note: 1–19 renvoie aux questions prochaines de ce document				

Thème 1. Croissance économique avec transformation structurelle

1. Comment les politiques agricoles et industrielles récentes et les investissements grandissants du secteur privé ont-ils pris en compte les dilemmes et compromis permettant d'éviter d'aggraver les problèmes des pauvres et des personnes marginalisées ? Comment les politiques et pratiques (agro)-industrielles ont-elles facilité la mutation structurelle vers des produits et services de haute valeur dans des secteurs ayant une forte concentration de femmes en vue d'améliorer leur revenu et conditions de travail ?
2. Dans des contextes de dévolution limitée du pouvoir et de l'autorité, comme les acteurs sous-nationaux peuvent-ils activer le potentiel transformateur de la gouvernance locale et promouvoir l'inclusion sociale et économique ? Comment les dispositifs politiques (en particulier au sein des gouvernements municipaux) restreignent-ils les capacités des pauvres, des femmes et des autres groupes vulnérables à participer à et à bénéficier des opportunités économiques existant en ville ?
3. Quelles actions sociales et politiques des citoyens et des institutions pro-redevabilité ont-elles fait preuve de réussite dans la promotion de la redevabilité des gouvernements et des entreprises privées dans le contexte de la transformation économique structurelle ? Quels sont les liens entre les investissements d'infrastructure publique et la distribution des bénéfices sociaux et spatiaux ? Quelles sont les expériences de fourniture d'infrastructures et de services de base par le privé versus le public, et avec quel impact sur les groupes socio-économiques ? Comment l'investissement dans l'infrastructure publique et la planification sociale a-t-il impacté les moyens de vie de différents groupes, le développement des entreprises et les zones géographiques ?
4. Quelles conditions contraignent-elles les élites et dirigeantes politiques à soutenir les politiques agricoles et industrielles qui jouent un rôle clef dans la transformation économique et la croissance durable ? Il conviendrait de mener des analyses sur les raisons de l'échec de « bonnes » politiques industrielles et inclusives à atteindre, dans bien de cas, les objectifs positifs visés, ainsi que celles de la persistance de politiques inefficaces et du fait que des politiques inclusives efficaces ne sont pas adoptées.

Thème 2. Emploi et revenu pour les femmes et les jeunes

5. Il convient de mener des recherches sur des secteurs spécifiques à chaque pays (et l'économie numérique) ayant le potentiel de conduire à la transformation économique, à l'emploi et à un revenu accru pour les jeunes et les femmes, ainsi que sur les implications pour les liens entre éducation, la formation aux compétences (différents types de compétences professionnelles, compétences de vie), et l'emploi²⁸. Il est essentiel que les nouveaux postes de travail sont créés pour éviter que les jeunes nouvellement qualifiés remplacent d'autres travailleurs.
6. Il convient d'analyser le revenu et les conditions de travail des femmes dans le secteur informel (dans le cadre de la « féminisation de la pauvreté ») comparés à ceux des hommes comme un déterminant important de l'inclusion. Quelles sont les réformes (ou transitions) réussies nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et du revenu pour les femmes du secteur informel ?

²⁸ Ce point a été souligné lors de la réunion AERC de mars 2019 à Harare par le professeur Nicholas Ngepah (Université de Johannesburg) (voir Ngepah, 2017).

7. Une compréhension plus large des connexions entre populations jeunes, la nature de l'éducation/formation aux compétences et l'emploi est nécessaire à la conception et à la mise en œuvre des politiques et programmes. Quelles réformes du marché de l'emploi se sont-elles montrées particulièrement aptes à supprimer les barrières à l'emploi des jeunes ? Quel rôle les migrants et les envois d'argent jouent-ils dans la création d'emploi, la transformation des économies locales, et la mise en place de nouveaux réseaux d'échanges de connaissances et d'aptitudes entre les zones rurales et urbaines ?
8. Autonomiser les femmes est crucial pour l'expansion de leur possibilité de choisir, l'amélioration de leurs moyens de subsistance et le progrès de l'égalité de genre. Quelle forme d'autonomisation marche, et pour quelle catégorie de femmes et de jeunes ? Quelles réformes, politiques et initiatives se sont-elles montrées particulièrement aptes à améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes dans le secteur informel ?
9. Une meilleure compréhension de l'économie politique du secteur informel est nécessaire pour déterminer les raisons pour lesquelles il peut résister aux réformes et règlements dans certains contextes et pas dans d'autres.

Thème 3. Accès à et usage des services de base, en particulier l'éducation et la protection sociale, tels que les transferts monétaires

10. Quels sont les pour et les contres de l'amélioration des services de base par des agences publiques ou privées, ou par des partenariats public-privé, et comment la collaboration intersectorielle ou inter-agences peut-elle être mieux soutenue (par exemple, entre éducation et emploi, tels que la formation professionnelle, la formation dans le cadre du travail, l'apprentissage, le stage, et l'implication de la « pratique » dans l'enseignement) ?
11. Comment la pression populaire sur les élites mène-t-elle ces dernières à se montrer plus disposées à rendre la fourniture de services de base plus inclusive au sens social et spatial ? Quelles sont les interventions efficaces pour amener plus de filles à l'école ? Quel rôle les organisations d'inspiration confessionnelles jouent-elles dans le soutien à de meilleures formes d'inclusion en Afrique ? Les organisations de citoyens et les institutions pro-redevabilité (étatiques et non-étatiques) promeuvent-elles des processus et résultats plus inclusifs ? Que savons-nous du fait que la vulgarisation de l'information serait un mécanisme efficace d'action sociale et politique pour la redevabilité ?
12. Il conviendrait de mener des études sur les moyens les plus effectifs d'atteindre les sections les plus vulnérables de la population avec des programmes d'assistance sociale, y compris des moyens de mieux estimer la population des ultra-pauvres et des personnes vulnérables (y compris les personnes invalides, les enfants des rues, et les personnes âgées socialement isolées) dans les pays de recherche. Y a-t-il des indications que l'assistance sociale informelle risque de s'effondrer au fur et à mesure que l'assistance sociale formelle progresse, ou voit-on plutôt le contraire se produire ? Quels sont les facteurs contextuels (y compris l'exposition au risque) qui devraient être considérés dans la conception de filets de sécurité formels et informels garantissant qu'un nombre accru de gens pauvre est touché sans remplacer ou renverser les systèmes informels ?
13. Par rapport au financement de l'assistance sociale, existe-t-il un soutien des élites africaines (politiciens, bureaucrates, classes moyennes) pour le financement d'une protection sociale étendue au plan national à travers l'imposition ? Quelles sources alternatives de financement sont disponibles, et quelle est leur élasticité et leurs chances pour l'expansion de la protection sociale ? Comment la coordination verticale et horizontale nationale des programmes nationaux de protection sociale peut-elle aboutir à plus de financement ?
14. La protection sociale est un moyen de renforcer le contrat social État-citoyen et d'améliorer la cohésion sociale. Le fait de recevoir des bénéficiaires des services publics de protection sociale a-t-il une influence sur la perception que les populations ont de l'État en Afrique ? Par exemple, cela a-t-il influé sur la loyauté et l'affection des bénéficiaires pour l'État par comparaison, par exemple, à ce qu'ils éprouveraient pour les membres de leur famille immédiate et autres personnes

apparentées ? Les citoyens sortant de situations de vulnérabilité après avoir reçu la protection sociale de l'État se sentent-ils plus obligés de remplir leurs obligations vis-à-vis de l'État qu'auparavant ?

15. Tout développement (ou son absence) est local, ainsi que l'inégalité et la pauvreté. De quelles façons les analyses des IDH sous-nationaux procurent-ils des meilleures indications du degré d'inclusivité dans un pays ?

Thème 4. Autonomisation politique

16. Comment la participation, la représentation et d'autres programmes d'autonomisation ont-ils amélioré l'expression, la position et le bien-être des groupes marginalisés, y compris les femmes et les jeunes ? Comment les investissements de type social et économique améliorent-ils l'autonomisation politique des groupes marginalisés ? Quelles leçons peut-on tirer des pays qui ont amélioré la position des groupes marginalisés, et dans quelle mesure ces leçons peuvent-elles fournir des indications sur ce qui marche et ne marche pas dans un contexte donné ?

17. Quelles sont les différences entre règlements politiques sous-nationaux et nationaux et quelles sont les implications de politiques et de programmes concernant l'accès aux infrastructures, services de base et moyens de vie des pauvres urbains/ruraux, des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés ? De quelle manière l'autonomisation politique sous-nationale remonte-t-elle en surface pour reconfigurer les réactivités au niveau central et la redevabilité verticale ?

18. Comment l'information, la technologie et les médias sociaux aident-ils à promouvoir des formes nouvelles d'action citoyenne pour la transparence et la redevabilité ? Quelles formes d'institutions politiques procurent aux citoyens et à leurs organisations les ressources nécessaires pour amener les gouvernements et les entreprises privées à rendre des comptes ? Comment et pourquoi les leaders politiques promeuvent-ils le changement et l'autonomisation des citoyens et la demande de redevabilité de la part d'institutions pro-redevabilité ?

19. Comment les organisations politiques de base qui représentent les femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés se sont-elles connectées entre elles à travers les communautés pour former des associations et des réseaux assez larges pour être reconnus au niveau national et acquérir un pouvoir et une influence collectifs de négociation en matière de prise de décision ?

Approches/modalités pour la conduite de la recherche et la promotion de l'implication dans les politiques publiques

- Beaucoup de travaux ont été conduits sous les auspices du développement inclusif focalisé sur la réduction de la pauvreté (par exemple, le Poverty Action Lab, n.d.), mais moins sur l'inégalité. INCLUDE doit considérer de passer de l'accent mis sur la recherche extensive multi-pays de niveau intermédiaire sur le *contenu* du développement inclusif à une focalisation accrue sur de la recherche liée aux politiques de court terme et portant sur le *comment* du développement inclusif (Goris & Vrancken, 2018), en particulier en matière de réduction de l'inégalité. Le comment du développement inclusif devrait avoir à voir avec la viabilité – y compris en termes de coût bas – des instruments d'intervention et des options de politiques pour la mise en œuvre.
- La recherche en Afrique montre de plus en plus « ce qui ne marche pas et pourquoi ». Ces derniers temps, INCLUDE a apporté sa contribution à cette mine d'informations (Reinders et al., 2019; Dekker et al., 2018; Van Kesteren et al., 2018; Hollander et al., 2018). Dans la prochaine phase, les recherches d'INCLUDE doivent tendre vers ce qui marche dans des contextes spécifiques de politique publique et analyser les conditions de duplication dans d'autres secteurs et contextes. Si INCLUDE a pris soin d'éviter l'appât des « meilleures pratiques », il convient que les « meilleures

pratiques adaptées », qui prennent en compte le contexte pays et trouvent un équilibre coûts-bénéfices, fassent partie du développement inclusif.

- L'économie politique et les règlements politiques devraient constituer – en plus de l'action collective, de l'autonomisation et de la redevabilité – la grille analytique guidant les études à court terme de INCLUDE.
- INCLUDE se focalisera plus sur la recherche action pour fournir des feed-back immédiats aux politiques de niveau micro et aux poches de programmes et d'actions efficaces. Le processus d'identification de recherche ayant un intérêt pour l'élaboration des politiques publiques au niveau local, impliquant des acteurs divers par rapport aux politiques publiques et à la définition de problèmes liées, posant les bonnes questions de politique publique, et promouvant l'action sociale et politique négociée auprès des acteurs, fera partie des procédures de routine de INCLUDE pour la conceptualisation de la recherche sur les politiques de développement inclusif. Il faudra continuer le développement systématique de notes de politique et de pratique au niveau des pays participants, et sur la base de résultats de recherche.

Soutenir la recherche et le dialogue de politique publique

- Le budget pour la nouvelle recherche ne sera pas alloué à travers NWO-WOTRO (comme ce fut le cas en phase I), mais à travers différentes modalités, y compris un fond d'amorçage pour des collaborations et partenariats internationaux plus larges (tels que ceux avec le CRDI et l'OIT), comme élément des Dialogues Africains de Politiques, ou pour des papiers et de la recherche sur commande. La prise de décision effective sur cette allocation et les modalités précises qui s'y rapportent seront régies par le Comité Directeur de INCLUDE et devront être conformes avec les idées sur la stratégie d'avenir de la plateforme ainsi que sur le cadre directeur des subventions du Ministère des Affaires Étrangères.
- Évitant la focalisation unique sur la recherche intensive de niveau intermédiaire par pays, INCLUDE propose une approche diversifiée pour générer des nouvelles connaissances, de la recherche portant sur, et pertinente pour les politiques publiques, un travail descriptif et analytique, et de la recherche de mise en œuvre. On peut définir ceci à travers au moins trois types différents de production du savoir dans des perspectives de politiques publiques analytiques :
 - Synthèses ou examen des éléments de preuve existant au niveau national, macro-régional ou mondial et recherche de politique à court terme sur le « comment » du développement inclusif : que savons-nous sur la promotion du développement inclusif dans des secteurs et des pays spécifiques (par exemple, dans les contextes des Dialogues Africains de Politiques ou du Youth Employment Initiative avec le Centre de Recherches pour le Développement International [CRDI]/OIT) ?
 - Études de cas comparés par pays : se servir des données secondaires pour fournir des diagnostics ainsi que des perspectives de politiques publiques analytiques sur ce qui marche, y compris à travers une grille d'équité sociale et spatiale et une approche d'économie politique.
 - Recherche de mise en œuvre sur le développement inclusif en pratique :
 - Recherche action, études de cas de terrain, y compris les Dialogues Africains de Politiques, et peut-être une extension du programme de recherche RIDSSA
 - Éléments didactiques en matière de mise en œuvre de politiques/programmes
 - Une synthèse du processus utilisé dans les Dialogues Africains de Politiques

Principes pour l'élaboration des politiques de développement inclusif

- Évaluer les politiques, programmes et interventions non seulement sur la base de résultats absolus (i.e., réduction de la pauvreté), mais aussi en prenant en compte les conséquences en matière de redistribution (i.e., réduction de l'inégalité).
- Investir dans les zones et secteurs de vie et d'activité des pauvres et des personnes marginalisées.
- Reconnaître la diversité des contraintes subies par divers sous-groupes de personnes marginalisées et adapter les politiques à leurs besoins spécifiques.
- Maximiser l'impact et l'efficacité des politiques existantes en intégrant et améliorant les interventions plutôt qu'en mettant en œuvre de nouveaux programmes.
- Concevoir les investissements de manière à maximiser les retombées pour l'économie locale.
- Inclure les acteurs stratégiques aux niveaux national et local dans la conception et la mise en œuvre des politiques et interventions.
- Assurer une représentation réelle et diverse de tous les acteurs, y compris en préparant les préconditions à la participation.

Bibliographie

- Abuya, T., Maina, T. & Chuma, J. (2015). Historical account of the national health insurance formulation in Kenya: experiences from the past decade. *BMC Health Services Research*, 15(1), 56.
- ACET (2017). *Africa transformation report 2017: Agriculture powering Africa's economic transformation*. Ghana: ACET. <http://acetforafrica.org/publications/african-transformation-report-2017/african-transformation-report-2017/>
- ACET (2018). *ATF2018 in review: 'Dialogue for Action', 20–21 June 2018, Accra, Ghana*. Review of the 2nd African Transformation Forum. http://acetforafrica.org/acet/wp-content/uploads/publications/2018/07/ATF2018_In_Review_Final2.pdf
- Admassie, A., Seid, N., May, J.F., Megquier, S., & Moreland, S. (2015). *The demographic dividend: an opportunity for Ethiopia's transformation*. Washington, DC: Population Reference Bureau and Ethiopian Economics Association.
- Admassie, A., Berhanu, K. & Admasie, A. (2016). *Employment creation in agriculture and agro-industries in the context of political economy and settlements analysis*. Partnership for African Social and Governance Research (PASGR) Working Paper, 16.
- African Development Bank (n.d.). AfDB's High 5s: A game changer in Africa's development discourse. [online] <https://www.afdb.org/en/the-high-5/>
- African Development Bank (2018). *Jobs for youth in Africa*. Abidjan: AfDB.
- African Union (2015). *Agenda 2063: The Africa we want*. Addis Ababa: African Union https://au.int/Agenda2063/popular_version
- Akiyoade, A. (2018). New African migration body is win-win for Morocco. *The Globe Post*, 8 August 2018. <https://theglobepost.com/2018/08/08/migration-oamd-morocco/>
- Altaf, A. (2019). *The many hidden faces of extreme poverty: inclusion and exclusion of extreme poor people in development interventions in Bangladesh, Benin and Ethiopia*. Amsterdam, PhD dissertation University of Amsterdam.
- Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E. & Zucman, G. (2018). *World inequality report 2018*. Cambridge, MA: Belknap Press of Harvard University Press; Paris: World Inequality Lab at the Paris School of Economics. <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>
- Ama Pokuaa, F., Yates, R. & Thompson, R. (2018). Social health insurance schemes in Africa leave out the poor. *International Health*, 10(1), 1–3, <https://doi.org/10.1093/inthealth/ihx046>
- Ammann, C. & Förster, T. (2018). *African cities and the development conundrum*. Leiden & Boston: Brill & Nijhoff.
- Ansu, Y. (2013). Industrial policy and economic transformation in Africa: strategies for development and a research agenda. In *The Industrial Policy Revolution II*. London: Palgrave Macmillan, pp. 492–528.
- Arts, K. & Tamo, A. (2016). The right to development in international law: new momentum thirty years down the line?. *Netherlands International Law Review*, 63(3), 221–249.
- Atkins, Department for International Development & University College London (2012). *Future proofing cities*. <https://www.atkinglobal.com/en-GB/group/sectors-and-services/services/future-proofing-cities/future-proofing-cities-report>
- Awortwi, N. (2017). Social protection is a grassroots reality: making the case for policy reflections on community-based social protection actors and services in Africa. *Development Policy Review* 36(22).
- Awortwi, N. & Aiyede, R.E (2017). *Politics, public policy & social protection in Africa: evidence from cash transfer programmes*. London & New York: Routledge.
- Awortwi, N. & Nuvunga, A. (2019). *Beyond information disclosure to achieve accountability in the extractive sector*. IDS Policy Brief, Issue 163.
- Ayinde, A.F., Kwaghe, P.V., Agbibo, D.E., & Jijji, S. A. (2016). *Political settlements analysis of employment creation in agriculture and agro-industries in Nigeria*. Partnership for African Social and Governance Research (PASGR). <http://www.pasgr.org/publications/political-settlement-analysis-of-employment-creation-in-agriculture-and-agro-industries-in-nigeria/>
- Badiane, O. & McMillan, M.S. (2015). Economic transformation in Africa: patterns, drivers, and implications for future growth strategies. In Badiane, O. & Makombe, T. (eds) *Beyond a Middle Income Africa: Transforming African Economies for Sustained Growth with Rising Employment and Incomes*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI). <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/130007>.
- Banerji, R., Cissé, R., Fall, A.S., Jones, S., Kanukisya, B., Kiminza, O., ... & Mugo, J. (2016). *Achieving education for all: dilemmas in system-wide reforms and learning outcomes in Africa*. Lexington Books.

- Banks, N., Brockington, D., Hulme, D. & Maitrot, M. (2018). Interrogating microfinance performance beyond products, clients and the environment: insights from the work of BRAC in Tanzania. *The European Journal of Development Research*, 1–25.
- Baulch, B. (ed.). (2011). *Why poverty persists: Poverty dynamics in Asia and Africa*. Edward Elgar Publishing.
- Beegle, K., Christiaensen, L., Dabalen, A., & Gaddis, I. (2016). *Poverty in a rising Africa*. The World Bank.
- Berendsen, B., Dietz, T., Schulte Nordholt, H. & Van Der Veen, R. (2013). *Asian tigers, African lions*. Leiden: Brill (African Dynamics).
- Bicaba, Z., Brixiová, Z., & Ncube, M. (2017). Can extreme poverty in sub-Saharan Africa be eliminated by 2030?. *Journal of African Development*, 19(2), 93–110.
- Breedveld, A. & Jansen, J. (2018). *Education for life in Africa*. Leiden ASCL Occasional Publication 34.
- Brookings Institution (2019). *Foresight Africa: top priorities for the continent in 2019*. Washington, DC: Brookings. <https://www.brookings.edu/multi-chapter-report/foresight-africa-top-priorities-for-the-continent-in-2019/>
- Brugiavini, A. & Pace, N. (2016). Extending health insurance in Ghana: effects of the National Health Insurance Scheme on maternity care. *Health Economics Review*, 6(1), 7.
- Büscher, B. (2018). From biopower to ontopower? Violent responses to wildlife crime and the new geographies of conservation. *Conservation and Society*, 16(2), 157–169.
- Cilliers, J. (2019). *Demographics and the future of Africa*. INCLUDE Blog, 2 April 2019. <https://includeplatform.net/demographics-and-the-future-of-africa/>
- Cook, N. (2017). *Enterprise 2.0: how social software will change the future of work*. London & New York: Routledge.
- Dekker, M. & Hollander, S. (2017). *Synthesis report 'Boosting youth employment in Africa: what works and why?'* INCLUDE. <https://includeplatform.net/downloads/synthesis-report-boosting-youth-employment-africa-works/>
- Dekker, M., Simbanegavi, W., Hollander, S., & Miroro, O. (2018). *Boosting youth employment in Africa: what works and why?*. INCLUDE Synthesis Report Series, https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2018/11/PE_synthesis.pdf
- Dercon, S. (ed.). (2005). *Insurance against poverty*. Oxford: Oxford University Press.
- Devereux, S. (2011). Social protection in South Africa: exceptional or exceptionalism? *Canadian Journal of Development Studies*, 32(4), 414–425.
- Dietz, T. (2018). *Online representation of sustainable city initiatives in Africa: how inclusive?* In: Ammann, C. & Förster, T. (2018). *African cities and the development conundrum*. Leiden & Boston: Brill & Nijhoff, pp. 139–160.
- Dietz, A.J. & Akinyoade, A. (2018). *Africa in the 21st Century*. ASCL Infosheet 33. Leiden: African Studies Centre. <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/52947>
- Dietz, A.J., Kaag, M.M.A. & De Vink, N. (2017). *Africa: international migration, emigration 2015*. Leiden: African Studies Centre Leiden. <https://www.ascleiden.nl/publications/africa-international-migration-emigration-2015>
- Dixon, J. (ed.). (2016). *Social welfare in Africa*. London & New York: Routledge.
- ECDPM (2013). *Strategic actors for the implementation of inclusive development policies*. Draft concept note for discussion during the Platform Meeting Accra (3 and 4 April 2013), INCLUDE. <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/inclusive-development-presentation-5-04-1.pdf>
- Elbadawi, I.A., Ndulu, B.J., & Ndung'u, N.S. (2017). Macroeconomic performance in Sub-Saharan Africa in a comparative setting. In: Nissanke, M. & Aryeetey, E. (eds.) *Comparative Development Experiences of Sub-Saharan Africa and East Asia*. London: Routledge, pp. 93–132.
- Ellis, F. (2012). 'We are all poor here': economic difference, social divisiveness and targeting cash transfers in Sub-Saharan Africa. *Journal of Development Studies*, 48(2), 201–214.
- Engel, U. & Olsen, G.R. (2010). *Authority, sovereignty and Africa's changing regimes of territorialisation*. Working Paper of the Graduate Centre Humanities and Social Sciences of the Research Academy Leipzig, No. 7, Leipzig.
- EU-Africa Summit (2014). *Fourth Africa-EU Summit 2–3 April 2014 Declaration, Brussels*. https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/summit_declaration_2014.pdf
- FAO (2018). *SEWA and FAO Partnership: promoting rural women in India*. Food and Agriculture Organization. <http://www.fao.org/3/CA1964EN/ca1964en.pdf>
- Flint, C., & Taylor, P. J. (2007). *Political geography: world-economy, nation-state, and locality*. Pearson Education.

- Floridi, A. & Wagner, N. (2016). *Beyond formalization: towards an inclusive approach to the informal economy*. INCLUDE opinion piece. <https://includeplatform.net/beyond-formalization-towards-inclusive-approach-informal-economy/>
- Fox, L., Senbet, L.W., & Simbanegavi, W. (2016). Youth employment in Sub-Saharan Africa: challenges, constraints and opportunities. *Journal of African Economies*, 25 (1), i3–i15.
- Gentilini, U. (2014). *Entering the city. Emerging evidence and practices with safety nets in urban areas*. World Bank Discussion Paper No. 1504.
- Gewald, J.B., Spierenburg, M., & Wels, H. (2018). *Nature conservation in Southern Africa: morality and marginality: towards sentient conservation?* African Dynamics Series. Leiden: Brill, p. 16.
- Goris, Y. & Vrancken, J. (2018). *Report of the INCLUDE meeting 20 November 2018 workshop: key learnings inclusive development*. INCLUDE report. <https://includeplatform.net/downloads/report-of-the-include-meeting-20-november-2018-workshop-key-learnings-inclusive-development/>
- Government of the Netherlands (2019). “Dialogue and dissent”. Strategic partnerships for ‘lobby and advocacy’. Call for research proposals, Ministry of Foreign Affairs. <https://www.government.nl/topics/grant-programmes/dialogue-and-dissent-strategic-partnerships-for-lobby-and-advocacy>
- Guardian (2017). Inequality index: where are the world’s most unequal countries. *The Guardian* [Data Blog], 26 April 2017. <https://www.theguardian.com/inequality/datablog/2017/apr/26/inequality-index-where-are-the-worlds-most-unequal-countries>
- Gyimah-Brempong, K. (2002). Corruption, economic growth, and income inequality in Africa. *Economics of Governance*, 3(3), 183–209.
- Harari, Y.N. (2016). *Homo deus: a brief history of tomorrow*. Random House.
- Hickey, S. (2011). The politics of social protection: what do we get from a ‘social contract’ approach? *Canadian Journal of Development Studies*, 32(4), 426–438.
- Hollander, S. & Van Kesteren, F. (2016). *The needs and potential of the informal economy in Sub-Saharan Africa*. INCLUDE Policy Brief. <https://includeplatform.net/downloads/needs-potential-informal-economy-sub-saharan-africa/>
- Hollander, S., Dekker, M., Miroro, O., Kesteren, F.V., Bossuyt, J., & Tollenaere, M. (2018). *Strategic actors for inclusive development in Africa*. INCLUDE Synthesis Report Series, https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2018/11/Strategic_act_synthesis.pdf.
- ILO (2014). *Five facts about informal economy in Africa*. International Labour Organization. https://www.ilo.org/addisababa/whats-new/WCMS_377286/lang--en/index.htm
- ILO (2018a). *Empowering women in the informal economy*. Global Commission on the Future of Work, Issue Brief No. 4. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_618166.pdf
- ILO (2018b). More than 60 per cent of the world’s employed population are in the informal sector. International Labour Organization News Room. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627189/lang--en/index.htm
- Index Mundi (n.d.). GINI index (World Bank estimate) – Africa. [online]. <https://www.indexmundi.com/facts/indicators/SI.POV.GINI/map/africa>
- Kaag, S. (2018). *Investing in global prospects – For the World, For the Netherlands*. Policy Note, 18 May 2018. The Hague: Ministry Foreign Affairs. <https://www.government.nl/documents/policy-notes/2018/05/18/investing-in-global-prospects;>
- Kassim, L. (2015). The impact of trade liberalization on export growth and import growth in Sub-Saharan Africa. In Ncube M., Faye I., Verdier-Chouchane A. (eds). *Regional Integration and Trade in Africa*. London: Palgrave Macmillan, pp. 47–68.
- Kelsall, T. (2013). *Business, politics, and the state in Africa: challenging the orthodoxies on growth and transformation*. London: Zed Books.
- Khan, M.H. (2010). *Political settlements and the governance of growth-enhancing institutions*. London: Economics Department, School of Oriental and African Studies, University of London.
- Koenders, B. (2008). *Een Zaak van Iedereen*. The Hague: Ministry of Foreign Affairs.
- Krishna, A. (2001). Moving from the stock of social capital to the flow of benefits: the role of agency. *World Development*, 29(6), 925–943.
- Krishna, A. (2004). Escaping poverty and becoming poor: who gains, who loses, and why?. *World Development*, 32(1), 121–136.
- Lall, S.V., Henderson, J.V., & Venable, A.J. (2017). *African cities: opening doors to the world*. Washington, DC: World Bank & UK Aid.

- Lange, P., Dietz, T., & Rau, M.-L. (2016). *Improving the perspective for regional trade and investment in West Africa: the key to food security, economic development and stability in the region*. Scoping report commissioned by the Food & Business Knowledge Platform for African Studies Centre Leiden, Agro-Economic Research Institute, Wageningen University and Research, and European Centre for Development Policy Management. Leiden: Africa Studies Centre.
<https://ecdpm.org/publications/improving-the-perspective-for-regional-trade-and-investment-in-west-africa/>
- Leandro, M., ^{Jonelis}, A.W., & Cangul, M. (2017). *The informal economy in SSA: size and determinants*. International Monetary Fund (IMF) Working Paper.
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/07/10/The-Informal-Economy-in-Sub-Saharan-Africa-Size-and-Determinants-45017>
- Legwegoh, A.F. & Fraser, E.D. (2015). Food crisis or chronic poverty: metanarratives of food insecurity in Sub-Saharan Africa. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 10(3), 313–342.
- Linnerooth-Bayer, J., & Mechler, R. (2006). Insurance for assisting adaptation to climate change in developing countries: A proposed strategy. *Climate Policy*, 6(6), pp. 621-636.
- Malone, T.W. (2004). *The future of work*. Audio-Tech Business Book Summaries.
- Massé, F. (2016). The political ecology of human-wildlife conflict: producing wilderness, insecurity, and displacement in the Limpopo National Park. *Conservation and Society*, 14(2), 100–111.
- McGregor, J.A. & Pouw, N. (2016). Towards an economics of well-being. *Cambridge Journal of Economics*, 41(4), 1123–1142.
- Mihyo, P.B. (2014). *Employment policies and unemployment in Eastern and Southern Africa*. Addis Ababa: Organisation for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA).
- Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands (2014). *Supporting new roles of civil society organizations for inclusive development: Dialogue and Dissent*. The Hague.
- Musahara, H. (2016). *Inclusive growth and development issues in Eastern and Southern Africa*. Organisation for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA).
- Netherlands African Business Council (2019). 'Africa Works' conference: future African cities.
<https://www.africaworks.nl/>
- Ngepah, N. (2017). A review of theories and evidence of inclusive growth: an economic perspective for Africa. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 24, 52–57.
- Noman, A. & Stiglitz, J.E. (2015). *Industrial policy and economic transformation in Africa*. Columbia University Press.
- Nuvunga, A. & Salih, M.M. (2013). Party dominance and electoral institutions: framing Frelimo's dominance in the context of an electoral governance deficit. *Africa Review*, 5(1), 23–42.
- OECD (2005). *The Paris declaration on aid effectiveness: five principles for smart aid*. Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/45827300.pdf>
- Oladele, I. & Ward, L. (2016). Determinants of loan repayment patterns among micro agricultural financial institution of South Africa beneficiaries in North West Province, South Africa. *Journal of Agriculture and Environment for International Development*, 110(2), 365–376.
- O'Leary, S. (2017). Grassroots accountability promises in rights-based approaches to development: the role of transformative monitoring and evaluation in NGOs. *Accounting, Organizations and Society*, 63, 21–41.
- OXFAM (2018). Reward work not wealth. Briefing Paper. <https://www.oxfam.org/en/research/reward-work-not-wealth>
- PADev (n.d.). Participatory assessment of development. [website] www.padev.nl
- Page, J. (2019). How industries without smokestacks can address Africa's youth unemployment crisis. In: Brookings Institution (2019). *Foresight Africa: top priorities for the continent in 2019*. Washington, DC: Brookings.
- Partnership for African Social and Governance Research & Africa Institute for Health and Development (2016). *The state of social protection in Kenya, 2016*. African Policy Dialogue (APD) report on Utafiti Sera in Kenya. <https://includeplatform.net/state-social-protection-kenya-2016-recipients-voices/>
- Permanyer, I. & Smits, J. (2018). *The subnational human development index: moving beyond country-level averages*. UNDP Human Development Reports. <http://hdr.undp.org/en/content/subnational-human-development-index-moving-beyond-country-level-averages>
- Pieterse, E.A. & Simone, A.M. (2013). *Rogue urbanism: emergent African cities*. Cape Town: African Centre for Cities.
- Pieterse, D.E. & Parnell, S. (2014). *Africa's urban revolution*. Zed Books Ltd.
- Piketty, T. (2014). *Capital in the twenty-first century*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

- Ploumen, E.M.J. (2013). *A world to gain. A new agenda for aid, trade and investment* (in Dutch: Beleidsnota 'Wat de wereld verdient: Een nieuwe agenda voor hulp, handel en investeringen'). Letter (containing policy document) to parliament, 5 April 2013. The Hague: Ministry of Foreign Affairs, <https://www.government.nl/documents/letters/2013/04/05/global-dividends-a-new-agenda-for-aid-trade-and-investment>;
- Population Pyramids (2017). Population pyramids of the world from 1950 to 2100. [online] www.populationpyramid.net
- Pouw, N. & Baud, I.S.A. (eds). (2013). *Local governance and poverty in developing nations*. London & New York: Routledge.
- Poverty Action Lab (n.d.). J-PAL Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab. [website] <https://www.povertyactionlab.org/>
- Pronk, J. (1993). *A world of dispute. A survey of the frontiers of development cooperation* (in Dutch: 'Een Wereld in Geschil'). The Hague: Ministry of Foreign Affairs.
- Rammelt, C.F., Van Schie, M., Tegabu, F., & Leung, M. (2017). Vaguely right or exactly wrong: measuring the (spatial) distribution of land resources, income and wealth in rural Ethiopia. *Sustainability*, 9(6), 962.
- Reinders, S., Dekker, M. & Kesteren, F. van (2019). Synthesis report Inclusive Development in Africa. INCLUDE synthesis report series. <https://includeplatform.net/downloads/synthesis-report-inclusive-development-in-africa/>
- Resnick, D. (2014). Compromise and contestation-understanding the drivers and implications of coalition behaviour in Africa. *Journal of African Elections*, 13(1), 43–65.
- Rhodes, M. (2016). *The future of European welfare: a new social contract?*. Springer.
- Richards, P. (2005). To fight or to farm? Agrarian dimensions of the Mano River conflicts (Liberia and Sierra Leone). *African Affairs*, 104(417), 571–590.
- Sapsford, R., Tsourapas, G., Abbott, P., & Teti, A. (2017). Corruption, trust, inclusion and cohesion in North Africa and the Middle East. *Applied Research in Quality of Life*, 1–21.
- Seekings, J. & Natrass, N. (2008). *Class, race, and inequality in South Africa*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Sterkenburg, J. & Van der Wiel, A. (1999). *Integrated area development: experiences with Netherlands aid in Africa*. Neda.
- UNDP (2017). *Income inequality trends in sub-Saharan Africa. Divergence, determinants and consequences*. New York: United Nations Development Programme.
- UN Habitat (2013). *State of the world's cities 2012/2013 – prosperity of cities*. London & New York: Routledge.
- UN Habitat & HIS-Erasmus University Rotterdam (2018). *The state of African cities. The geography of African investment*. United Nations Human Settlements Programme (UN Habitat). <https://unhabitat.org/books/the-state-of-african-cities-2018-the-geography-of-african-investment/>
- United Nations (2015). Sustainable Development Goals. <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>
- Van Bergeijk, P.A. & Van der Hoeven, R. (eds) (2017). *Sustainable development goals and income inequality*. Edward Elgar Publishing.
- Van Donge, J.K. & Henley, D. (2012). Tracking development in South-East Asia and sub-Saharan Africa. *Development Policy Review*, 30 (s1), s5–s24
- Van Kesteren, F. (2016). *Protection, promotion and participation: an inclusive approach to development of the informal economy*. INCLUDE report. <https://includeplatform.net/protection-promotion-participation-inclusive-approach-development-informal-economy/>
- Van Kesteren, F., Atlaf, A., & De Weerd, R. (2019). *Trickle Up: how pro-poor investments drive economic development*. https://partos.nl/fileadmin/files/Documents/Trickle_Up_Synthesis_1604_def.pdf
- Van Kesteren, F., Dekker, M., Miroro, O., Gassmann, F., & Timár, E. (2018). *The 'business case' for social protection in Sub-Saharan Africa*. INCLUDE Synthesis Report Series. https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2018/11/Synthesis-SP_final_15NOV-2.pdf
- Van Kesteren, F., Dekker, M., Miroro, O., Grassmann, F. & Timár, E. (2018). *Social protection*. INCLUDE Synthesis Report Series, https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2018/11/Synthesis-SP_final_15NOV-2.pdf
- Van Rijn, F., Bulte, E., & Adekunle, A. (2012). Social capital and agricultural innovation in Sub-Saharan Africa. *Agricultural Systems*, 108, 112–122.
- Vlasblom, D. (2013). *The richer harvest: economic development in Africa and Southeast Asia compared: the 'Tracking Development' study 2006–2011*. Leiden: African Studies Centre.
- Voice (nd). *Who we are*. Voice [website]. <https://voice.global/about-us/who-we-are/>
- Whiteley, P.F. & Winyard, S.J. (2018). *Pressure for the poor: the poverty lobby and policy making*. Routledge.

- Winters, L.A. (2015). Trade liberalisation and poverty: did we learn anything in the last ten years?. *Great Insights*, 4(6).
- World Bank (2015). *The state of social safety net report 2015*. Washington, DC: World Bank.
- World Bank (2017). *World development report 2017: Governance and the Law*. Washington, DC: World Bank
- World Bank (2018). World Bank Gini Index. [online] <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI>
- Yong, L. (2014). The return of industrial policy in Africa. *Great Insights*, 3(5).